

Sûreté de la wilaya d'El Meghaier

## Plus de 2 kilos de cocaïne saisis et 04 individus interpellés

P05

# LE CARREFOUR D'ALGERIE

Le journal du citoyen 24ème année

N°7112 - MARDI 18 FEVRIER 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Sonelgaz réalise en 2024  
un chiffre record

## Plus de 268 millions d'euros en exportation

P04



Sadaoui reçoit le SG du SNTE  
et le président du SNAPAP

## Des lacunes dans le statut particulier

Lire en page 03

P07

ORAN

«250 chauffeurs de taxi poursuivent leur formation»

Plus de 1200 autorisations  
pour Boufatis, Braya et Tafraoui

Santé et médecine de précision

Création d'un nouveau réseau thématique en 2025

Marché du gros à El Karma  
Un incendie fait d'importants dégâts



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...  
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Dans le cadre des affaires de lutte contre la corruption

## Larbaoui préside une réunion du CPE sur le transfert des biens confisqués



**L**e Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, dimanche au Palais du Gouvernement, une réunion du Conseil des participations de l'Etat (CPE), consacrée à la poursuite du transfert des biens confisqués dans le cadre des affaires de lutte contre la corruption, au profit des institutions et organismes publics et au cours de laquelle l'accent a été mis sur l'accélération de l'exploitation optimale des unités de production transférées au profit de la collectivité nationale, conformément aux directives du président de la République", ajoute la même source.

onéreux, au profit des institutions et organismes publics, de plusieurs biens meubles et immeubles confisqués par décisions judiciaires définitives dans le cadre des affaires de lutte contre la corruption", précise le communiqué. Lors de la réunion, "l'accent a été mis sur la nécessité d'accélérer la prise des mesures nécessaires pour garantir l'exploitation optimale des unités de production transférées au profit de la collectivité nationale, conformément aux directives du président de la République", ajoute la même source.

Association la «Radieuse»

## Hommage à titre posthume à Mahieddine Khalef



**L**'Association la "Radieuse" et des anciens internationaux ont rendu un vibrant hommage à titre posthume à l'ancien sélectionneur national, Mahieddine Khalef, décédé en décembre dernier à l'âge de 80 ans. Lors d'une cérémonie pleine d'émotion à laquelle étaient présents aussi la famille du regretté Mahieddine Khalef, ancien entraîneur national de l'équipe nationale de football et l'une des icônes du football national, le frère du regretté, a reçu "un trophée et une médaille de reconnaissance ainsi que des cadeaux de valeur pour les services rendus par le défunt, une personnalité très respectée par

le monde du football". Très touché par ce geste, le représentant de la famille Khalef a remercié l'association Radieuse et son président Kada Chafi ainsi que les anciens internationaux présents à cette cérémonie. Dans son allocution, le président de la Radieuse a relevé les qualités du grand entraîneur qu'était Khalef, en ayant tant donné au football algérien et enrichi son parcours par son dévouement et son professionnalisme, et a également rappelé qu'il restera l'un des héros qui ont rendu de grands services à l'équipe nationale, surtout, lors de la Coupe du Monde de 1982 en Espagne et une source de sa fierté.

Moudjahid et ami de la Révolution algérienne

## Félix Louis Giro Colozzi s'éteint à l'âge de 95 ans



**L**e moudjahid et ami de la Révolution algérienne, Félix Louis Giro Colozzi, est décédé en France à l'âge de 95 ans, a-t-on appris dimanche auprès du ministère des Moudjahidines et des Ayants-droit. Né le 12 mars 1930 à Alger, le défunt qui avait embrassé l'Islam, avait rejoint en 1956 les rangs de la Révolution de libération en tant que Fidaï, et avait participé à la célèbre opération de "l'incendie du dépôt des bouchonneries internationales à Alger", avant d'être arrêté et condamné aux travaux forcés à perpétuité dans les prisons de Serkadji, Lambèze et d'autres prisons

françaises. Libéré en 1962, le défunt choisit la nationalité algérienne et obtient une bourse d'études en ingénierie en Bulgarie. A son retour en Algérie, il devient cadre dans plusieurs établissements nationaux jusqu'à la retraite en 1992. A l'occasion du 60ème anniversaire de l'indépendance, le ministère des Moudjahidines et des Ayants-droit a publié, en 2022, les mémoires du défunt, sous le titre "Mémoire de prison 1956-1962", dans lesquelles il évoque ses souffrances lors de son arrestation et les conditions sévères de sa détention dans les geôles coloniales en Algérie et en France.

A Tunis le 22 février prochain

## Une rencontre en hommage à Ahmed Taleb Ibrahimi

**U**ne rencontre algéro-tunisienne, dédiée à l'ancien ministre, Ahmed Taleb Ibrahimi, sera organisée le 22 février 2025 à Tunis pour rendre hommage à cette figure marquante de la Guerre de libération nationale, qui a contribué notamment à la fraternité entre les peuples des deux pays. Ainsi, le Comité de la Fondation Temimi pour la recherche scientifique et l'information a décidé de rendre hommage à une figure marquante de la Guerre de libération nationale, une voix pré-

cieuse de la scène politique nationale. Cette rencontre qui intervient dans le sillage du 67e anniversaire des massacres commis le 8 février 1958 par l'armée coloniale française à Sakiet Sidi Youssef ayant scellé une union par le sang entre les deux peuples frères, réunira des universitaires, des journalistes et des intellectuels des deux pays, ce qui permettra de retracer le parcours lumineux de l'ancien ministre des Affaires étrangères à travers ses nouvelles publications et ses mémoires

Audition parlementaire 2025 de l'ONU

## L'Algérie affirme son engagement à réaliser les ODD

**L**'Algérie a affirmé, lors de sa participation à l'Audition parlementaire 2025 au siège de l'ONU à New York, représentée par une délégation de l'Assemblée populaire nationale (APN), son engagement à réaliser les objectifs du développement durable (ODD), a indiqué, dimanche, un communiqué de la chambre basse du Parlement. La participation de l'APN à cette audition parlementaire internationale vient "affirmer l'engagement de l'Algérie à réaliser les ODD et ses efforts en vue de développer des politiques économiques soutenant la croissance et de renforcer les partenariats commerciaux au dou-

ble plan régional et international, en adéquation avec les exigences de l'économie mondiale fluctuante". Lors de cette audition organisée par l'ONU, sous le thème "intensifier l'action en faveur des objectifs de développement durable: le financement, les institutions et la politique", le député Nabil Guend a souligné lors de son intervention, le rôle de l'Algérie dans la dynamisation du commerce international, affirmant qu'"elle a été parmi les pays précurseurs dans le renforcement des échanges commerciaux au niveau africain, et ce dans le cadre de la réalisation du développement durable, promu par le Parlement international".

Sadaoui reçoit le SG du SNTE et le président du SNAPAP

## Des lacunes dans le statut particulier

Par B. Habib

**L**e dialogue social est maintenu avec les syndicats du secteur de l'éducation. En 2024, le corps social a enregistré d'importants acquis que sont les nouveaux statuts particuliers et les nouveaux régimes indemnitaire. Depuis les entretiens du ministère de l'Education n'ont cessé avec les partenaires sociaux de l'éducation. La démarche vise à aplanir les difficultés et les divergences et à optimiser les performances au service du secteur de l'Education nationale et on peut dire, d'ores déjà, dire que les entretiens du ministre avec les syndicats du secteur sont riches et incessants à la fois. Dans la foulée de la poursuite de ses pourparlers avec les partenaires sociaux du secteur pour régler les problèmes sociaux professionnels de la corporation des personnels et des travailleurs de l'éducation, le ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a cette fois reçu, dimanche, le secrétaire général du syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE) et le président du conseil national du personnel du secteur de l'éducation nationale, dans le cadre de l'écoute des propositions des organisations syndicales agréées concernant le statut particulier et le régime indemnitaire du secteur, a indiqué un communiqué du ministère. Ces cycles de rencontres du ministre avec les syndicats du secteur s'inscrivent dans une logique de préservation des acquis et de la stabilité du secteur face aux défis et enjeux qui l'attendent dont la réussite des prochains examens de fin d'année notamment le BEM et le Baccalauréat. Le secteur éducatif a enregistré, à l'occasion de la rentrée scolaire 2024 -2025, plu-

sieurs avancées infrastructurelles, pédagogiques et humaines en matière de recrutements de valorisation des ressources et des compétences mais aussi en termes de renforcement de l'usage des tablettes dans le cycle primaire pour améliorer l'apprentissage des élèves. Le secteur a enregistré en 2024, année charnière, un nombre impressionnant de nouvelles infrastructures et établissements scolaires inaugurés à travers tout le pays outre un renforcement d'intégration par la plateforme numérique d'enseignants contractuels afin de régler la surcharge et améliorer la qualité de l'enseignement. A ces efforts, s'ajoute la création de l'Ecole supérieure d'enseignement des mathématiques à l'ouest du pays suite aux décisions du président de la république Abdelmadjid Tebboune, visant la promotion des sciences de technologies innovantes et de la branche des mathématiques. Autant d'acquis donc qu'il fallait mettre en évidence pour décrire la volonté ferme du ministère de l'éducation à aller de l'avant et jusqu'au bout de sa politique de moderniser le secteur tout en accordant une place de choix à la valorisation des préoccupations socioprofessionnelles des cadres et des travailleurs du secteur éducatif. Un aspect très important sur lequel d'ailleurs mise beaucoup le ministre M. Sadaoui qui a reçu le SG du SNTE, en présence du chef du cabinet du ministère, chargé de la commission installée pour recevoir les observations et les propositions des responsables des organisations syndicales agréées auprès du secteur, concernant le statut particulier et le régime indemnitaire, ainsi que les préoccupations socioprofessionnelles des fonctionnaires, précise la même source. "La

même organisation syndicale a mis l'accent dans ses observations et propositions, sur l'intégration systématique aux grades sans restriction ni condition, l'application des dispositions d'intégration dans le statut particulier pendant 5 ans et l'unification de la classification pour tous les grades", ajoute le communiqué. Il s'agit également "du règlement de la situation des inspecteurs de l'enseignement primaire (spécialité alimentation scolaire) et les conseillers en alimentation scolaire, l'intégration de tous les inspecteurs de l'enseignement moyen en exercice hors catégorie (H.C.1) et le renforcement de la position des directeurs des établissements d'enseignement des trois cycles et la révision du régime disciplinaire". Par ailleurs, M. Sadaoui a reçu le président du conseil national du personnel de l'éducation (Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique - SNAPAP), qui a insisté sur "la révision des lacunes observées dans le statut particulier et d'y inclure le corps des services économiques, en leur ouvrant les perspectives de promotion et leur garantir le bénéfice de la prime de caisse, ainsi que l'intégration des conseillers issus du corps des superviseurs de l'éducation dans le corps des censeurs". Les propositions ont notamment porté sur "la valorisation de l'expérience professionnelle et des diplômes pour le corps des superviseurs éducatifs et les agents de laboratoires et leur ouvrir les perspectives de promotion, ainsi que la nécessité d'ouvrir le débat sur le statut particulier des corps communs et des travailleurs professionnels, tout en accélérant la publication des textes d'application et en révisant le régime disciplinaire", conclut le communiqué.

Face aux menaces d'ordre sécuritaire

## Merad réaffirme depuis Tunis l'engagement de l'Algérie

**L**e ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a réaffirmé, dimanche à Tunis, la disposition de l'Algérie à poursuivre le soutien à l'action arabe commune et à s'engager dans les initiatives visant à renforcer la capacité des Etats arabes à faire face aux différentes menaces sécuritaires. S'exprimant lors de la 42e session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur (CMAI), M. Merad a précisé que cette rencontre "intervient dans une conjoncture où la région arabe fait face à des défis sécuritaires majeurs dans le contexte des crises effrénées qui secouent le monde", ce qui nécessite, a-t-il dit, "d'œuvrer ensemble pour jeter les bases d'une coopération constructive en vue de créer des mécanismes durables devant garantir une sécurité globale et éliminer les sources de menaces qui affectent nos sociétés et nos pays arabes". Parmi ces menaces sécuritaires, le ministre a cité "la propagation du fléau du terrorisme,

de l'extrémisme violent, du discours de haine et du crime organisé trans-frontalier", ajoutant que ces phénomènes "ont des répercussions sur nos pays arabes, nous obligeant à y faire face en toute responsabilité et fermeté". Il a souligné que l'Algérie "ne ménagera aucun effort pour partager son expérience réussie avec ses frères arabes en matière de lutte antiterroriste et son éradication". Evoquant les cybercrimes, le ministre a indiqué qu'ils constituent aussi "un danger réel pour la sécurité des individus et des sociétés, ce qui nous oblige tous à prendre les mesures nécessaires pour y faire face et réduire leurs risques". Merad a souligné, dans ce sens, que face cette situation, "l'Algérie s'est attelée à consolider les fondements de la cybersécurité, notamment par la décision du président de la République de créer un système national de protection des systèmes d'information". "L'Algérie poursuit ses efforts dans ce domaine en élaborant une stratégie nationale de sécurité

des systèmes d'information, en coordination avec les différents organismes concernés, tout en s'employant à intégrer la cybersécurité dans le système éducatif", a-t-il poursuivi. Dans le cadre des efforts constants déployés à cet effet, le ministre de l'Intérieur a salué l'initiative du Royaume d'Arabie saoudite visant à créer un "Conseil des ministres arabes de la cybersécurité", auquel l'Algérie a participé lors de sa première session à Riyadh en décembre dernier. Merad a mis en exergue les risques des catastrophes naturelles qui constituent désormais "une menace croissante pour la région arabe, aussi dangereuses que les autres défis auxquels avons été confrontés". Partant de la responsabilité commune de tous les pays de la région, M. Merad a appelé le CMAI à "redoubler d'efforts pour renforcer la coopération arabe en matière de prévention des risques naturels, de préparation conjointe pour y faire face et de limitation de leurs répercussions".

## Point de Vue

Par A. Benabdellah

Jalildz62@gmail.com

## Union africaine: l'Algérie haut la main !

'Algérie vient de remporter une victoire diplomatique au niveau du continent africain.

**L**e discours du président de la république Mr A. Tebboune devant les chefs d'Etats africains à Adis Abeba a laissé son impact vivant dans les esprits. En outre, la diplomate algérienne, Selma Haddadi, vient d'être élue en la circonstance, au poste de vice-présidente de la commission de l'UA. C'est une nouvelle victoire diplomatique de l'Algérie qui devrait en être fière. Toutes ces victoires diplomatiques laissent penser que l'Algérie serait en train de faire un grand et triomphant retour sur la scène régionale et internationale. Au niveau du Conseil de sécurité de l'ONU, le représentant de l'Algérie à l'ONU, le diplomate algérien Mr Ammar Ben Djamaa, serait devenu la «star number one» des assises du Conseil, notamment, quand il défend la cause palestinienne et dénonce les crimes commis à Ghaza. Donc, c'est fini le rôle de figurant de la scène qui nous rappelle ces mauvais moments où la diplomatie algérienne avait opéré un décevant recul, par rapport aux beaux jours de la diplomatie algérienne dans les années 1970 et 80..la diplomatie algérienne serait entrée en hibernation au moment du déclenchement inattendu du terrorisme sanguinaire, pendant lequel le gouvernement algérien de l'époque avait, rappelle-t-on, opté pour la concentration du plus gros de ses efforts à la pacification du pays aux prises d'un terrorisme des plus nuisibles et le retour à la normale. Même la crise diplomatique avec la France fait partie de ce retour solennel de la force diplomatique algérienne. D'habitude, les politiques algériens préféraient opter pour la sauvegarde des bonnes relations avec la partie française. Et pour les raisons que l'on sait tous, ils faisaient des concessions et des compromis, ce n'était pas par faiblesse, mais en vue de ne pas altérer les intérêts algériens dans ce pays, où vivaient quelques millions d'algériens. Mais, quand l'establishment français n'a pas su connaître ses lignes rouges, c'était donc, la grande guerre diplomatique dont nous vivons en ses beaux jours. L'Algérie s'inspire de la force de son peuple uni, pour le bien et pour le pire. C'est également, de son histoire révolutionnaire, de son engagement pour la justice et la paix dans le monde, qu'elle s'inspire.

Promotion des start-up en Algérie

## Lancement d'un groupe de réflexion avec la diaspora

**U**n groupe de réflexion thématique virtuel a été lancé dimanche, à l'Ecole nationale polytechnique d'El Harrach (Alger), avec les jeunes de la communauté nationale à l'étranger, sur "le climat des affaires et les start-up en Algérie". Le lancement de l'initiative a été présidé par le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nouredine Ouadah, ainsi que le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib. A cette occasion, M. Hidaoui a mis l'accent sur l'importance que porte l'Algérie à sa jeunesse tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger, en vue de renforcer son rôle et sa contribution au développement économique, soulignant que l'Algérie nouvelle œuvre à consolider les liens avec les jeunes de la communauté.

## Pôle & Mic

Par B. Nadir

### Incendies de forêts bien maîtrisés en 2024 !

**A**u cours des trois dernières années, l'Algérie a traversé des périodes difficiles à cause des incendies de forêts qui ont détruit des milliers d'hectares de végétation, tué du bétail, endommagé des infrastructures rurales et perturbé des unités apicoles. En 2021, les feux ont ravagé 100 000 hectares, causant de lourdes pertes humaines, notamment à Tizi Ouzou. En 2022, bien que moins dévastatrice, la situation a tout de même conduit à la perte de 24 000 hectares, avec des victimes à l'Est du pays. En 2023, 41 000 hectares ont été détruits, avec des pertes humaines à Béjaïa et Bouira. La moyenne annuelle des surfaces incendiées en Algérie se situe entre 25 000 et 30 000 hectares. Les incendies de forêts ont chuté de 91 % en 2024 par rapport à la moyenne annuelle des dix dernières années, avec seulement 40 000 hectares touchés, selon le ministère de l'Agriculture. Ce bilan a été présenté lors d'une réunion présidée par le ministre Youcef Cherfa, où il a été souligné une réduction de 73 % des foyers d'incendie. Cherfa a salué les efforts des agents forestiers, de la Protection civile et de l'Armée nationale populaire, ainsi que l'utilisation de moyens modernes comme les canadairs et les drones pour la prévention et la surveillance. En 2024, les moyens aériens de lutte contre les feux de forêts ont été renforcés en Algérie. Le pays a acquis sept avions bombardiers d'eau, dont six sont déjà opérationnels, ainsi que six appareils affrétés. À cela s'ajoutent six hélicoptères de la Protection Civile, cinq appareils du ministère de la Défense, et un Beriev capable de transporter 12 000 litres d'eau, formant une flotte de 25 appareils aériens mobilisés cette saison. Des drones sont également utilisés pour détecter les incendies. Par ailleurs, l'Algérie a développé un radar de détection d'incendies à distance. Conçu par des chercheurs algériens, ce dispositif vise à renforcer la lutte contre cette menace croissante pour l'environnement. Pour 2025, le ministre de l'Agriculture, Youcef Cherfa, a donné des instructions pour finaliser les opérations de prévention des incendies de forêts, telles que l'aménagement des sentiers forestiers, l'installation de tours de contrôle et la mobilisation de points d'eau, à réaliser avant la fin du mois de mars. Il a également évoqué la mise en place des comités exécutifs locaux et la préparation du plan de lutte contre les incendies, en prévision de l'installation prochaine de la commission nationale de protection des forêts.

Sonelgaz réalise en 2024 un chiffre record

### Plus de 268 millions d'euros en exportation

**L**e Groupe Sonelgaz a réalisé en 2024 un chiffre record en matière d'exportation, avec des recettes globales dépassant 268 millions d'euros, a indiqué dimanche un communiqué du Groupe public. "La performance de Sonelgaz en 2024 a été marquée par la réalisation d'un nouveau chiffre record en matière d'exportation avec des recettes de plus de 268 millions d'euros, contre 219 millions d'euros en 2023, soit une augmentation de 22%", précise le communiqué. Les exportations portent sur l'électricité, les équipements électriques et gaziers fabriqués localement ainsi que les opérations de réhabilitation des équipements électriques et gaziers et les services de formation dans le domaine électrique, a fait savoir le Groupe. Cette performance s'inscrit dans le "cadre de la mise en œuvre des instructions des hautes autorités du pays visant à sortir progressivement de la dépendance aux hydrocarbures, à travers la diversification des activités économiques, commerciales et industrielles et la valorisation du produit national fabriqué localement pour intégrer un nouveau modèle économique axé sur la création de la valeur ajoutée", ajoute la même source.

## Transport maritime

### Quel avenir pour CNAN Nord ?

Par Nadira FOUDAD

**L**e pôle pénal et économique a requis en première instance une peine 07 ans de prison ferme contre l'ex-DG de la CNAN Nord et des peines allant de 05 à 2 ans de prison ferme contre les autres accusés pour leur implication dans des affaires de corruption. Les mis en cause sont accusés de délits de passation de marchés et conclusion de contrats et d'accords en infraction aux dispositions législatives et réglementaires pour l'octroi de priviléges injustifiés à des tiers, dilapidation délibérée de deniers publics, abus de fonction en infraction aux lois et réglementations et négligence flagrante entraînant le détournement de fonds publics". Les employés de la CNAN Nord et des syndicalistes que nous avons contactés, dont la majorité ont acquis leur retraite devant les scandales qui éclaboussent cette société maritime, qui était à son apogée à une certaine époque, regrettent les tournures qu'ont pris les événements. Ils ont interpellé les pouvoirs publics à mettre la lumière sur cette affaire de corruption qui a ébranlé la CNAN Nord. Le juge d'instruction du Pôle pénal national économique et financier du tribunal de Sidi M'Hamed avait ordonné le placement, en 2024, en détention provisoire de 03 individus dont le DG de la compagnie CNAN Nord, et sous contrôle judiciaire 14 autres employés et res-

ponsables pour leur implication dans des faits de corruption selon le communiqué du parquet de ce pôle. Celui-ci fait état et conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le parquet du Pôle pénal national économique et financier de Sidi M'Hamed à Alger, informe l'opinion publique de l'ouverture d'une enquête préliminaire suite à un rapport sur des faits de corruption, au niveau de la compagnie CNAN Nord, liés à la passation de marchés et à la conclusion de contrats en infraction aux lois et réglementations, à des dépassements dans la gestion de la compagnie et à la complicité dans la dilapidation de deniers publics à travers la non exploitation de navires cargo et la mise à l'arrêt de navires dans des ports nationaux et des ports étrangers, ayant impacté l'activité et les transactions de la compagnie, entraîné la dégradation de sa situation financière malgré le soutien financier de l'Etat et causé d'énormes préjudices financiers à la compagnie, au groupe et au Trésor", a précisé le communiqué. Après l'audition des accusés, le juge d'instruction du Pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'Hamed, à Alger, a ordonné le placement en détention provisoire de trois (3) d'entre eux, à savoir l'actuel directeur général de la compagnie CNAN Nord (D.L.) et les anciens directeurs généraux (S.A) et (G.H.S.A), et le placement

sous contrôle judiciaire de quatorze (14) autres accusés", a conclu le communiqué. Pour rappel, le triste scénario du naufrage du cargo le «Béchar» relevant de la Compagnie nationale de navigation (CNAN) en novembre 2004 alors que feu Mohamed Meghlaoui était ministre du transport, la justice algérienne avait blanchi l'ex-PDG de la CNAN feu Ali Koudil. Les 04 autres accusés dans cette affaire qui a ébranlé les Algériens ont également été acquittés par le tribunal criminel d'Alger. Il s'agit de 03 directeurs dont celui de l'équipement et techniques, de la technique des navires, de l'inspecteur technique du navire «Béchar», et celui de l'armement des navires et l'ingénieur technique chargé du suivi des navires. Ils étaient poursuivis pour «la mise à la disposition du capitaine d'un navire en mauvais état et insuffisamment équipé et la navigation d'un navire dont la validité du titre de sécurité avait expiré», ce qui a causé le naufrage du navire et coûté la vie à 16 des 18 membres de son équipage. L'entreprise CNAN NORD est une entreprise nationale algérienne de transport maritime de marchandises en ligne régulière, elle est armateur de 07 navires qui assurent la couverture des ports et des zones de l'Europe du Nord, le Portugal, l'Espagne, Méditerranée orientale, l'Amérique et la Pologne et ce à destination de tous les ports Algériens.

## Nouvelle laiterie de Rouïba

### Début des premiers essais de production

**L**es premiers essais de production ont été lancés samedi, à la nouvelle usine de production de lait à Rouïba (Alger), la plus grande du genre en Algérie, ce qui permettra de renforcer l'approvisionnement du marché dans les wilayas du centre du pays. L'opération a été supervisée par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Youcef Cherfa, en présence du wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabhi, et de la Présidente-directrice Générale du groupe industriel des productions laitières (Giplait), Samah Lahlouh. La capacité de production globale de cette laiterie qui s'étend sur une superficie de plus de 4 hectares dans la zone industrielle de Rouïba, s'élève à 1,4 millions de litres par jour, dont 1 million de litres de lait pasteurisé subventionné et 400.000 L/J de lait UHT, conservables jusqu'à trois mois. Grâce à cette nouvelle usine qui sera équipée de matériel moderne pour la production des produits laitiers, la capacité de production globale du groupe Giplait passera à plus de 2,6 milliards de litre par an, répartis sur 16 unités à travers tout le territoire national. S'exprimant à cette occasion, M. Cherfa a précisé que "ce mégaprojet qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Etat visant à renforcer la sécurité alimentaire, est un acquis important pour la filière du lait, car renforçant la production nationale de cette denrée essentielle". La réalisation du projet de la Laiterie de

Rouïba, intervenant en application de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a été parachevée en un délai record de 14 mois. Dans une déclaration à la presse au terme de la cérémonie de lancement, le ministre a indiqué que 68 millions de litres de "lait de vache frais" subventionné, ont été commercialisés depuis le début de l'opération en 2024, notant que la production du lait en sachet partiellement écrémé et destiné à la vente avec un prix plafonné, à partir du lait de vache frais, sera généralisée de manière progressive aux différentes laiteries, y compris

les laiteries privées. Assurant que la nouvelle carte de distribution a donné ses fruits, M. Cherfa a précisé "qu'aucune fluctuation n'a été relevée", affirmant la disponibilité du lait et de ses dérivés, en quantités suffisantes, durant le mois de Ramadhan. Répondant à une question sur les nouveaux projets stratégiques attendus dans le secteur agricole, durant 2025, le ministre a fait état d'entretiens avec plusieurs investisseurs locaux et étrangers, en vue de la réalisation de projets qui devront augmenter la contribution de l'agriculture au Produit intérieur brut (PIB), actuellement à hauteur de 15%.

## Secteur économique

### Lancement des services de certification et de signature électroniques

**L**e lancement officiel des services de certification et de signature électroniques dans le secteur économique, destinés aux opérateurs économiques publics et privés, a été donné dimanche à Alger, par l'Autorité économique de certification électronique (AECE), relevant de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE), permettant de sécuriser les transactions et les échanges électroniques. S'exprimant lors de cette rencontre, tenue au Cercle national de l'Armée à Beni Messous, en présence de membres du Gouvernement et de représentants d'organismes nationaux, le président du Conseil de l'ARPCE, Mohamed El Hadi Hanachi, a expliqué que cette démarche constitue "une étape importante dans le processus de notre pays vers une transformation numérique complète et le renforcement de la confiance des citoyens et des opérateurs économiques dans les transactions électroniques sécurisées". "Grâce à ces services, les citoyens et les opérateurs pourront signer leurs documents de manière électronique en toute aisance et sécurité, ce qui renforcera la transparence et l'efficacité dans les transactions officielles", a-t-il affirmé.

Semaine nationale de la prévention

## Les hautes autorités accordent une «importance particulière» à la santé publique

**L**es hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accordent une "importance particulière" à la protection de la santé publique et "la placent au cœur des priorités", a affirmé, dimanche à Tipasa, le président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, le Pr. Kamel Senhadji. Les autorités supérieures du pays accordent une "importance particulière" à la santé publique, notamment en ce qui concerne le traitement des maladies cancéreuses, en particulier le cancer pédiatrique, a indiqué le Pr. Senhadji, dans son allocution au lancement de la Semaine nationale de prévention, organisée par le ministère de la Santé au niveau national et dont le coup d'envoi officiel a été donné à partir de Tipasa. Il a appelé, à ce titre, au renforcement du volet de l'éducation sanitaire et à la diffusion d'une culture de l'alimentation saine et équilibrée afin de faire face aux menaces sur la santé publique. Pour le Pr. Senhadji, le monde d'aujourd'hui vit une "époque de risques sanitaires", qu'il a qualifiés de "bombes à retardement", citant particulièrement les maladies transmissibles, les changements climatiques et les problèmes nutritionnels. Cette situation fait que l'Agence nationale de sécurité sanitaire accorde "un intérêt particulier à la santé publique, notamment au regard de la hausse des cas de cancers pédiatriques, dont les recherches ont prouvé qu'ils sont liés

à une mauvaise alimentation", a-t-il déploré. Le Pr. Senhadji a souligné à l'occasion de cette manifestation, organisée à la veille du mois de Ramadhan, sous le slogan "Pour un Ramadhan sain et sûr, évitons les excès pour le bien de notre santé", la nécessité de sensibiliser l'ensemble des citoyens sur les dangers des aliments riches en gras, sucre, et sel et de la consommation excessive de viande rouge, surtout la viande transformée, tout en recommandant un régime alimentaire riche en légumes, fruits et fibres. Pour sa part, le directeur général de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, Dr. Djamel Fourar, a souligné l'importance de l'implication de tous les secteurs dans la protection de la santé publique, car "il s'agit d'une affaire de société", a-t-il dit, et ce "en œuvrant à l'ancrage d'une véritable culture de prévention et de sensibilisation des citoyens sur l'importance de changer leurs habitudes et particulièrement durant le mois du jeûne". La 3e édition de la Semaine nationale de la prévention, organisée du 16 au 20 février courant, se veut un rappel de l'importance d'un mode de vie sain durant le mois de Ramadhan, qui se traduit par une alimentation saine, un sommeil suffisant, l'observation des traitements médicaux, la vigilance pour éviter des accidents domestiques et la lutte contre les addictions de toutes sortes, a, encore, souligné le Dr Fourar. "Les

données sanitaires disponibles attestent que les habitudes et comportements humains figurent parmi les plus importants facteurs de propagation des maladies", a-t-il relevé. A noter que le coup d'envoi de la Semaine de la prévention a été donné par le wali de Tipasa, Ali Moulay, en présence du représentant de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en Algérie, Dr. Phanuel Habimana, de la représentante de l'Unicef en Algérie, Mme Katarina Johansson et d'un nombre d'experts, de médecins et de représentants des départements ministériels concernés. Le lancement de cette semaine nationale de la prévention a été, également, marquée par l'organisation, à la maison des jeunes de Tipasa, d'une exposition englobant cinq (5) caravanes médicales destinées à la réalisation d'exams dans les domaines de la nutrition, l'obésité, le diabète, la médecine cardiovasculaire, l'ophtalmologie, l'obstétrique et la puériculture, outre des stands dédiés aux établissements hospitaliers spécialisés. Au programme de cette Semaine nationale, organisée simultanément à travers l'ensemble des wilayas, des journées portes ouvertes à travers les établissements de santé et les lieux publics, des conférences au profit des professionnels de la santé, des émissions et communications sur le sujet à travers les médias nationaux, ainsi que des activités pour la promotion d'un mode de vie sain.

Délégations du Médiateur de la République

## Journées portes ouvertes à l'Ouest du pays

**D**es journées portes ouvertes ont été organisées, dimanche à Oran, Tiaret et Saïda pour célébrer le cinquième anniversaire de la création de l'institution du Médiateur de la République, avec un bilan des activités réalisées en 2024 dans ces wilayas et un exposé plus détaillé de ses missions et de ses compétences. A Oran, la délégation du Médiateur de la République a enregistré, en 2024, plus de 4.500 activités entre rencontres avec les citoyens et requêtes, a-t-on appris auprès du délégué local de l'institution, Baghli Choaïb, dans une déclaration à l'APS, en marge du lancement des Journées portes ouvertes organisées sous le slogan "Toujours plus proches des citoyens et tous ensemble pour un meilleur service public". Selon les statistiques présentées sur place, 1.359 requêtes dans le cadre de ses compétences ont été enregistrées, ainsi que 3.150 rencontres ont été organisées avec des citoyens pour écouter leurs préoccupations. Le délégué de la wilaya a précisé que ce bilan "réflète l'engagement à répondre rapidement aux plaintes des citoyens, tout en visant à améliorer la qualité des services offerts et à renforcer la confiance entre les citoyens et l'administration". De son côté, le conseiller du délégué local, Kaïdi Fatiha, a indiqué que la majorité des requêtes portent sur

le logement, l'emploi, l'insertion professionnelle et le parcours éducatif, ajoutant qu'environ 70 % de ces requêtes ont reçu une réponse. A Tiaret, la délégation du Médiateur de la République a reçu un total de 3.114 requêtes en 2024, qui ont été transmises aux administrations concernées pour traitement, a indiqué le délégué local, Saïd Reda. Ce dernier a précisé que 1.899 requêtes ont été envoyées via la plateforme en ligne et 1.215 autres ont été soumises lors de rencontres avec les citoyens ou par d'autres moyens de communication. Il a également indiqué que parmi les 1.899 requêtes reçues via la plateforme en ligne, 1.478 ont été envoyées aux administrations con-

cernées, dont 1.337 ont reçu une réponse. Parmi celles-ci, 623 plaintes ont été positivement prises en charge. A Saïda, le délégué local du Médiateur de la République, Abdelhadi Rassamal, a déclaré à l'APS que l'objectif de ces événements est de faire connaître les activités de la délégation et de sensibiliser les citoyens sur les moyens de communication pour exprimer leurs préoccupations et les transmettre aux autorités compétentes en vue de trouver des solutions. Il a ajouté que la numérisation du secteur du Médiateur de la République a facilité la communication avec les citoyens, contribuant ainsi à améliorer la qualité des services publics fournis.

El-Bayadh

## 17 blessés dans un dérapage d'un bus

**U**n accident de la circulation, survenu dans la nuit de dimanche à lundi dans la wilaya d'El Bayadh, impliquant un bus de transport de passagers effectuant la liaison entre Adrar et Oran, a fait 17 blessés, avec des degrés de gravité variables, indique ce communiqué par la Protection civile. Selon la même source, les victimes ont été prises en charge par les équipes de secours et transportées vers l'hôpital local pour y recevoir les soins nécessaires. L'accident s'est produit aux alentours de 23h40 sur la route nationale N°118, au niveau de la commune de Labiodh Sidi Cheikh après le dérapage du bus. Les services de la Protection civile sont immédiatement intervenus sur les lieux pour secourir les victimes et sécuriser la zone. Une enquête a été ouverte pour déterminer les exactes de ce sinistre.

Réseau «Nada»-Université d'Alger 2

## Convention en matière de protection et de promotion des droits de l'enfant

**U**ne convention a été signée, dimanche à Alger, entre le Réseau national de défense des droits de l'enfants "Nada" et l'Université d'Alger 2 "Abou El Kacem Saâd Allah", dans le cadre de la coopération en matière de protection et de promotion des droits des enfants, avec la participation des étudiants et des enseignants. Dans son allocution à cette occasion, le président du Réseau "Nada", Abderrahmane Arar, a indiqué que cette convention "concrétise le projet du réseau en matière de promotion et de protection des droits de l'enfant, à travers différentes wilayas du pays, en associant les étudiants et les enseignants dans la formation et l'encadrement des enfants". Cette initiative tend à "renforcer la conscience et la vigilance auprès des enfants dans l'exercice de leurs droits et de leurs devoirs", à "consacrer auprès d'eux les valeurs de citoyenneté et à les préparer à faire face aux différents défis d'avenir, et ce à travers la coopération avec différentes universités algériennes, sous l'égide du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique". De son côté, le recteur de l'Université d'Alger 2, Saïd Rahmani a affirmé que son établissement d'enseignement "dispose de laboratoires de recherches et de spécialistes dans le département de psychologie qui se penchent sur toutes les questions relatives à l'enfance et aux affaires familiales", ajoutant que "des activités scientifiques et de recherches seront organisées au profit de cette frange de la société, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la prise en charge de l'enfance et à la protection de ses droits". Il a indiqué que la conclusion de cette convention se veut "une démarche importante à même de permettre aux enfants de se rapprocher de l'université et d'être en contact avec les étudiants", insistant sur l'importance de "porter un intérêt à cette catégorie pour former une génération créative et innovante et contribuer au développement national à l'avenir".

Sûreté de la wilaya d'El Meghaier

## Plus de 2 kilos de cocaïne saisis et 04 individus interpellés

**L**es services de la Police judiciaire de la Sûreté de la wilaya d'El Meghaier ont réussi, la semaine dernière, à interceller quatre individus, dont une femme, impliqués dans un réseau criminel organisé spécialisé dans le trafic illicite de drogues dures, notamment la cocaïne, indique, ce lundi un communiqué de la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), précisant qu'une quantité importante de 2 kg et 360 grammes de cocaïne a été saisie lors de cette opération. Selon la même source, des enquêtes opérationnelles ont été déclenchées suite à des informations faisant état d'un plan par un groupe criminel visant à introduire une quantité de drogue dure, de la cocaïne, sur le territoire de la wilaya. Les mouvements des membres du réseau ont été surveillés, ce qui a conduit à leur interpellation au centre-ville d'El Meghaier alors qu'ils tentaient de transporter la drogue à bord d'un véhicule de tourisme. Après une fouille minutieuse du véhicule, la quantité de drogue a été découverte soigneusement cachée sous l'un des sièges arrière. Cette opération, menée en coordination avec le parquet compétent local, a également permis la saisie de deux véhicules de tourisme utilisés dans les activités criminelles. Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal pénal spécialisé d'Ouargla, dans le cadre d'une affaire de possession, transport, stockage et achat en vue de la vente de drogues dures de manière illicite au sein d'un groupe criminel organisé.

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**'MINISTERE DE LA SANTE**  
**ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPECIALISE EN PEDIATRIE PR BOUKHROFA ABDELKADER CANASTEL ORAN**  
**NIF/ 31019820031**

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES -OP N°...../2025**

L'Etablissement Hospitalier Spécialisé En pédiatrie Pr Boukhroufa A.E.K CANASTEL/ORAN lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales ayant pour objet : La fourniture et pose et mise service d'un système de désenfumage au profit des nouveaux services UMC – ORL et Parking de l'Etablissement Hospitalier Spécialisé en Pédiatrie Canastel

L'appel d'offre objet du présent cahier des charges s'adresse aux :

- Entreprises disposant des qualifications requises et ayant les moyens techniques, financiers et humaines pour réaliser les opérations objet de l'appel d'offres  
 Ayant un registre de commerce avec les codes y afférent avec l'objet du cahier des charges  
 ➤ Réalisé des prestations similaires avec l'objet du cahier de charges, justifiées par au moins une (!) attestation de bonne exécution signées par le maître de l'ouvrage public (le directeur ou l'ordonnateur).  
 ➤ Réalisé un chiffre d'affaires moyen des trois dernières années égale ou supérieure à (12 000 000,00 DA) douze millions dinars algériens.

- Concernant les petites et moyennes entreprises nouvellement créées ne sont pas concernés par la présentation des attestations de bonnes exécutions et les bilans comptables conformément à l'article 57 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics

Les soumissionnaires ayant toute ces qualifications sont invités à retirer le cahier des charges auprès du service marché de l'EHS en Pédiatrie Canastel contre un paiement d'une somme de : **5000 da** auprès de la trésorier de EPS –Oran –est- point du jour

**1 / Le dossier de candidature contient :**

- La déclaration de candidature selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges ; renseignée, signée cachetée et datée
- La déclaration de probité selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges ; renseignée, signée cachetée et datée
- Copie de l'extrait du registre de commerce
- Copie de statuts pour les sociétés
- Les bilans financiers des trois dernières années certifiés par un commissaire aux comptes et visés par les services fiscaux.
- Références professionnelles (attestations de bonne exécution des projets de même nature à l'objet du présent cahier des charges, signées par l'ordonnateur seulement).
- La délégation de pouvoirs s'il ya lieu.
- La liste des moyens humains justifiée par des diplômes pour le personnel d'encadrement
- Mémoire technique justificatif

**2/L'offre technique contient:(sous enveloppe distincte portant mention offre technique) :**

- Une déclaration à souscrire selon le modèle joint en annexe ; renseignée, signée et datée.
- Tout document technique permettant d'évaluer l'offre technique (caractéristique techniques des fournitures avec prospectus et catalogue) paraphée, mentionnant la dénomination de l'entreprise
- Engagement de garantie
- Procès verbal de visite des lieux
- Délai d'exécution et planning
- Le cahier des charges renseigné, signé, cacheté et daté portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

**7. Engagement de formation**

**3 / L'offre financière contient: (sous enveloppe distincte portant mention offre financière)**

- la lettre de soumission (modèle ci-joint) ; remplie, signée, datée et cachetée
- le bordereau des prix unitaires (BPU) ; remplie, signé, daté et cacheté
- le détail quantitatif et estimatif (DQE) ; remplie, signé, daté et cacheté

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention : « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n° l'objet de l'appel d'offres » comme ci-après :

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES OP-N°.../2025**

La fourniture et pose et mise en service d'un système de désenfumage au profit des nouveaux services UMC – ORL et Parking de l'Etablissement Hospitalier Spécialisé en Pédiatrie Canastel.

Les plis seront déposés directement à l'adresse suivante : E.H.S EN PEDIATRIE Pr BOUKHROFA Abd El Kader N° 75, route de CANASTEL ORAN

Les soumissionnaires sont invités à prendre part à la séance d'ouverture des plis de l'appel d'offre, la date et l'heure de sa tenue.

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la première parution de l'appel d'offre dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la préparation des offres tel qu'indiqué ci-dessus, avant 12 heures.

- Toute offre tardive sera rejetée.

**La Directrice**

**LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531002675 18.02.2025**

**الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية**  
**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE & POPULAIRE**  
**MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE**  
**DIRECTION DE L'URBANISME, D'ARCHITECTURE**  
**ET DE LA CONSTRUCTION**

**NIF : 41124000022199**

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

La Direction de l'Urbanisme, d'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Sidi Bel Abbes, informe les soumissionnaires ayant participés à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n°22/2024, publié le 08/01/2025 à le carrefour d'Algérie et relatif aux TRAVAUX D'AMELIORATION URBAINE LOT 01 : TRAVAUX DE VOIRIE+AMENAGEMENT EXTERIEUR + ECLAIRAGE PUBLIC A LA RIVE SUD DE LA ROCADE NORD, COMMUNE DE SIDI BEL ABES, DAIRA DE SIDI BEL ABES, (2ème TRANCHE) + TRAVAUX DE REALISATION D'UNE VOIE ENTRE 800 LLV ET LA PLACETTE EXISTANTE (ROUTE DE TESSALA), LOT 02 : TRAVAUX DE VOIRIE DES RUES LALLA BELAKEHAL, MOHAMED GHANI, MEBARKI GHALEM, AHMED RIGET ET SABEUR ISSA, COMMUNE DE LAMTAR DAIRA DE SIDI ALI BOUSSIDI. LOT 03 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT EXTERIEUR EN FACE LE NOUVEAU SIEGE DE LA DAIRA DE SFISEF, COMMUNE DE SFISEF, DAIRA DE SFISEF;

Qu'à l'issu de la séance d'évaluation des offres techniques et financières, les projets sont attribués provisoirement aux entreprises suivantes :

**LOT 01 : TRAVAUX DE VOIRIE+AMENAGEMENT EXTERIEUR + ECLAIRAGE PUBLIC A LA RIVE SUD DE LA ROCADE NORD, COMMUNE DE SIDI BEL ABES, DAIRA DE SIDI BEL ABES, (2ème TRANCHE) + TRAVAUX DE REALISATION D'UNE VOIE ENTRE 800 LLV ET LA PLACETTE EXISTANTE (ROUTE DE TESSALA).**

**ENTREPRISE : SARL ETBH REZOUG ET CIE**

**NIF : 000322002239460**

**MONTANT : 40 270 535,34DA/TTG**

**DELAIS : 05 cinq mois**

**NOTE ATTRIBUÉE : 74 pts**

ELEMENT DE CHOIX : OFFRE MOINS DISANTE PARMI LES OFFRES PRE QUALIFIEE TECHNIQUEMENT

**LOT 02 : TRAVAUX DE VOIRIE DES RUES LALLA BELAKEHAL, MOHAMED GHANI, MEBARKI GHALEM, AHMED RIGET ET SABEUR ISSA, COMMUNE DE LAMTAR DAIRA DE SIDI ALI BOUSSIDI.**

**ENTREPRISE : ETPH AZZAZ DJILALI**

**NIF : 195522080014739**

**MONTANT : 11 250 980,00 DA/TTG**

**DELAIS : 03 trois mois**

**NOTE ATTRIBUÉE : 88 pts**

ELEMENT DE CHOIX : OFFRE MOINS DISANTE PARMI LES OFFRES PRE QUALIFIEE TECHNIQUEMENT

**LOT 03 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT EXTERIEUR EN FACE LE NOUVEAU SIEGE DE LA DAIRA DE SFISEF, COMMUNE DE SFISEF, DAIRA DE SFISEF;**

**ENTREPRISE : ETB DIF KOUIDER**

**NIF : 178220106610119**

**MONTANT : 4 566 625,00 DA/TTG**

**DELAIS : 02 deux mois**

**NOTE ATTRIBUÉE : 88 pts**

ELEMENT DE CHOIX : OFFRE MOINS DISANTE PARMI LES OFFRES PRE QUALIFIEE TECHNIQUEMENT

Conformément à l'article N°82 du décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de wilaya dans un délai de 10 jours à compter de la date d'affichage du présent avis, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offre technique et financière sont invités de se rapprocher des services de notre direction, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire.

**La Directrice**

**LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531002651 18.02.2025**

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**WILAYA -RELIZANE**  
**DAIRA ZEMMORA**  
**COMMUNE ZEMMORA**

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHE**

Conformément aux dispositions de l'article 65et161 du décret 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics ,et délégations de service publics.

Le président de l'assemblé populaire communale de Zemmora, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la 2eme fois N°03/2025 du 26/01/2025

تؤمن مطاعم المدارس الإبتدائية بالمواد الغذائية العامة و الخضر المأكولات، المجموع الحمراء الغير مجمدة و اللحوم البيضاء الغير مجمدة والبيض، لسنة 2025

الجهاز : 02: الخضر والفاواكه.

Qu'après ouverture des plis le 02/02/2025 . analyse et jugement des offres le 03/02/2025 , le marché est attribué provisoirement à l'entreprise :

N°	Projet	Entreprise	Lot	Montant minimum de l'offre en TTC	Montant maximum de l'offre en TTC	Délai	OBS
01	تؤمن مطاعم المدارس الإبتدائية بالمواد الغذائية العامة و الخضر المأكولات، المجموع الحمراء الغير مجمدة و اللحوم البيضاء الغير مجمدة والبيض، لسنة 2025	طوابيبة صدام حسين NIF : 199148010025827	:02 الحصة الخضر والفاواكه.	10.600.650 ,00 DA	23.768.460 ,00 DA	UN JOUR	Qualifier technique et moins disant

\* Pour les autres soumissionnaires, ceux d'entre eux qui sont intéressés de se rapprocher de nos service au plus tard de trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens ou le BOMOP, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières et dossier de candidature

\* Conformément a l'article 82, tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la commune de ZEMMORA dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens ou BOMOP.

**P / APC ZEMMORA**

**LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531002467 18.02.2025**

«250 chauffeurs de taxi poursuivent leur formation»

## Plus de 1200 autorisations pour Boufatis, Braya et Tafraoui

**L**a problématique liée au manque de transport urbain par bus et par taxi au niveau du Pôle urbain de Oued Tlélat et des localités dépendantes des trois communes Boufatis, Braya et Tafraoui, relevant de la daïra d'Oued Tlélat et ce qu'elle engendre de moult difficultés de déplacement des habitants, a été soulevée lors de la dernière rencontre du wali d'Oran Samir Chibani avec la société civile locale. La crise du transport public à Oued Tlélat et la rareté des bus qui se font désirer au niveau du Pôle urbain en question, a fait réagir les citoyens du Pôle réclamant une solution radicale à leur problème. Le directeur du transport de la wilaya d'Oran a, en effet, annoncé que 250 jeunes ont été recrutés comme chauffeurs de taxi et poursuivent actuellement leur formation au niveau de l'École de formation des chauffeurs de taxi basée à Es-Sénia relevant du l'ETO dans le cadre de dispositions prises par la direction des transports de la wilaya en juillet 2024, visant le lancement d'une formation ouverte en faveur de ceux qui souhaitent exploiter des lignes de transport de taxi au niveau du pôle urbain de Oued Tlélat ainsi que dans d'autres localités de communes où il a été constaté par les riverains et les inspecteurs contrôleurs de la direction de transport, un certain déficit en matière de transport public. Le même responsable a, à la même occasion, tenu à défendre les réalisations de son secteur indiquant que 1200 autres autorisations d'exploitation de lignes de transport par



taxis et ou public sont programmés dans le cadre du programme total visant l'octroi de 1400 autorisations de transport par taxi par la direction des transports. La daïra d'Oued Tlélat avec ses quatre communes chef-lieu compris, enregistre une renaissance du transport à travers ses modes dont celui de sa ligne ferroviaire qui enregistre actuellement au niveau de la Gare d'Oued Tlélat de vastes travaux d'aménagement et d'extension pour la modernisation de

la ligne Oran-Alger dotée pour les circonstances d'une nouvelle conception du bâtiment des voyageurs et ce, au vu de la grande mobilité du trafic de voyageurs au niveau de cette Gare ferroviaire depuis voilà les premières années de l'indépendance mais aussi de la densité sans cesse en croissance des habitants depuis la création du Pôle urbain de Oued Tlélat qui compterait plus de 20.000 logements habités.

B. Habib

Santé et médecine de précision

## Création d'un nouveau réseau thématique en 2025

**L**'Agence thématique de recherche en sciences de la santé et des sciences de la vie met en place, au cours de cette année, un nouveau réseau thématique sur la santé et la médecine de précision, qui se concentrera sur des recherches visant à améliorer la prise en charge médicale en adéquation avec les avancées technologiques, a indiqué, à Oran, son Directeur, le professeur Bachir Benarba. Ce réseau réunira des chercheurs issus de diverses institutions universitaires et organismes de recherche nationaux, ainsi que des partenaires sociaux et économiques, dans le but d'élaborer une stratégie pour orienter l'Algérie vers la santé et la médecine de précision, tout en proposant des idées innovantes sur le concept de prise en charge sanitaire, a précisé le professeur Benarba à l'APS, en marge d'une journée d'étude visant à présenter et évaluer les résultats des projets de recherche nationaux pilotés par l'agence. Ce réseau sera également "un espace de rassemblement pour les chercheurs et les partenaires socio-économiques afin d'explorer les voies de coopération entre le monde académique et le secteur économique et de lancer des projets communs dans le domaine de la santé et de la médecine de pré-

cision", a précisé le même intervenant. Ce sera le quatrième réseau thématique du genre, après ceux portant sur l'agriculture saharienne, les plantes aromatiques et médicinales, les banques biologiques, ainsi que le réseau thématique subordonné dédié à la recherche et à la promotion de l'arganier et de ses produits sous le nom de "DZ Argan". Concernant cette rencontre d'évaluation des résultats des projets de recherche nationaux, le responsable a indiqué qu'environ cent chefs de projets de recherche, issus de divers établissements universitaires du pays, présenteront les principaux résultats de leurs projets et produits qui peuvent être utilisés par le secteur socio-économique, dans deux domaines prioritaires pour le pays : la sécurité alimentaire et la santé des citoyens. Cette journée nationale s'inscrit dans le cadre du suivi de ces projets de recherche nationaux lancés en 2021 par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ainsi que la Direction générale de la Recherche scientifique et du Développement technologique, sous la supervision de l'Agence thématique de recherche en sciences de la santé et des sciences de la vie. Les résumés de ces projets et produits seront présentés

Sous le slogan

«Pour un Ramadhan sain et sûr»

## Semaine nationale de prévention à l'EHU d'Oran

**L**es activités de la Semaine nationale de prévention 2025 de l'EHU d'Oran ont débuté, dimanche matin, sous le slogan «Pour un Ramadhan sain et sûr», avec la participation de médecins de différentes spécialités, mobilisés pour fournir des conseils et des recommandations sur le jeûne et son impact sur diverses maladies, et ce, jusqu'au 20 février. Un chapiteau a été installé à l'entrée de l'hôpital pour accueillir et orienter les visiteurs, et un programme de quatre jours a été mis en place, avec une spécialité médicale spécifique pour chaque journée, selon la cellule de communication de l'établissement. Le premier jour (16 février), animé par le service d'endocrinologie et de diabétologie, est dédié à la sensibilisation sur le diabète, l'hypothyroïdie et l'alimentation pendant le mois de Ramadhan. Le deuxième jour (17 février), animé par le service de neurologie, abordera quant à lui l'épilepsie et son traitement durant le mois sacré. Le troisième jour (19 février), fera un focus sur la maladie coeliaque, la colite ulcéruse et l'insuffisance hépatique, avec la participation de médecins spécialisés en gastro-entérologie. Une partie de cette journée sera également consacrée à la nutrition et à la prévention des troubles digestifs sous la supervision des urgences médicales. Le quatrième jour (20 février) sera dédié aux maladies rénales chroniques et au syndrome néphrotique (service de néphrologie), ainsi qu'aux anti-coagulants, l'hypertension artérielle, l'insuffisance cardiaque et aux régimes alimentaires pauvres en vitamines (service de cardiologie). Le Dr Hichem Hamiti, endocrinologue responsable des activités du premier jour consacré aux diabétiques, a souligné que l'objectif principal de cet événement est d'informer les patients sur leur aptitude au jeûne, la gestion de leur médication et l'adaptation de leur régime alimentaire. Il a également mentionné qu'un test, sous forme de questions notées, permet d'évaluer si un patient diabétique peut jeûner ou non. Ce test doit être réalisé avant le mois de Ramadhan, a-t-il expliqué, notant que chaque diabétique doit consulter son médecin afin d'obtenir un avis médical et des recommandations sur la possibilité du jeûne et pour l'organisation de ses repas et de son traitement dans le cas où il lui est possible de jeûner. Des spécialistes en nutrition étaient également présents lors de cette première journée. Leïla Belhadj, diététicienne au sein du service d'endocrinologie et de diabétologie de l'EHU, a souligné que les patients diabétiques doivent veiller à fractionner leurs repas en trois petits repas (au lieu d'un gros repas à l'Iftar), en plus du S'hour. Elle a également recommandé une alimentation riche en légumes et en fibres, tout en limitant les sucres raffinés.

Marché du gros à El Karma

## Un incendie fait d'importants dégâts

**D**ans la nuit d'avant-hier, aux environs de 02 heures du matin, un important incendie s'est déclaré au niveau du marché en gros des fruits et légumes à El Karma, commune d'Es-Sénia. Selon une source bien informée, le feu a eu lieu dans un local de commerce. Par la suite, l'incendie s'est propagé jusqu'à l'arrivée des hommes du feu. La même source indique que 08 camions incendie et 03 ambulances ont été dirigés en urgence vers le marché en question. On apprend que l'opération d'extinction des flammes et du refroidissement des lieux a duré jusqu'à 06 heures du matin de la journée d'hier. Compte tenu de l'importance de ce marché de gros de fruits et légumes, le wali d'Oran s'est dirigé hier matin, au lieu de l'incendie. Pour l'heure, les causes de ce feu restent inconnues, en attendant les conclusions de l'enquête, déclenchée juste après la fin de l'opération d'extinction. A signaler qu'aucune victime n'a été enregistrée.

A. Kader

Tissemsilt

## Le nouveau chef de cabinet du wali installé



Ce dimanche dernier, M. Bouzaïd Fethi, wali de la wilaya de Tissemsilt, a présidé la cérémonie d'installation de M. Abdelkader Brahimi, ancien cadre du ministère de l'Intérieur, en tant que chef de cabinet du wali. La cérémonie s'est tenue au siège de la wilaya, en présence de plusieurs hauts responsables locaux. Parmi les personnalités présentes figuraient le secrétaire général de la wilaya, l'inspecteur général de la wilaya, le Directeur de la réglementation et des affaires générales (DRAG), le Directeur de l'Administration locale (DAL), le chef de daïra de Tissemsilt, ainsi que plusieurs cadres de la wilaya. Dans son allocution, M. Bouzaïd Fethi a chaleureusement accueilli le nouveau chef de cabinet, soulignant que cette nomination s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la performance administrative et à insuffler une nouvelle dynamique au sein du cabinet du wali. Il a insisté sur l'importance d'améliorer l'efficacité du service public, au bénéfice des citoyens et du développement durable de la région. Il a également exprimé son soutien à M. Brahimi et lui a souhaité pleine réussite dans ses nouvelles fonctions. Cette nomination marque ainsi une nouvelle étape dans l'organisation de l'administration locale, avec l'objectif d'une meilleure gouvernance au service des habitants de Tissemsilt.

Abed Meghit

## Gestion du Cadastre et de la Conservation Foncière Clôture des Journées Portes Ouvertes

Les journées portes ouvertes sur la gestion du cadastre et de la conservation foncière, organisées au sein de l'ODEJ de Tissemsilt, ont pris fin ce jeudi soir. Lancées le dimanche 9 février 2025, ces journées d'information et de sensibilisation se sont déroulées sur une période de cinq jours, attirant un large public composé de citoyens, de partenaires, de professionnels, d'enseignants et d'étudiants universitaires. L'événement a été marqué par des sessions interactives et des démonstrations pratiques quotidiennes visant à familiariser les participants avec les nouvelles applications numériques mises en place dans le domaine du cadastre et de la conservation foncière. Une attention particulière a été accordée à la promotion du paiement électronique, une innovation offrant davantage de sécurité et de transparence dans les transactions. La cérémonie de clôture s'est déroulée en présence de M. Abdelhamid Benchiha, Directeur du Cadastre et de la Conservation Foncière, ainsi que de M. Kabes Sadek, Directeur des Domaines, accompagnés de cadres des deux directions et des employés du secteur. À cette occasion, M. Benchiha a exprimé sa profonde gratitude au wali de Tissemsilt, au Directeur Général des Domaines Nationaux, au Directeur Régional des Domaines de Chlef, ainsi qu'au Directeur de la Jeunesse et des Sports de Tissemsilt et aux responsables de l'ODEJ. Il a également salué l'engagement et la contribution de l'ensemble des cadres, employés et citoyens ayant pris part au succès de cet événement.

Abed Meghit

Sidi Bel Abbes

## Ouverture du Souk Errahma pour le Ramadhan

Mohamed Nouar

Le coup d'envoi du Souk Errahma a été donné ce dimanche 10 mars 2024 à Sidi Bel Abbès, en présence du secrétaire général de la wilaya, du directeur régional de la régularisation des marchés de la région d'Oran, et de la directrice de wilaya du commerce et de la promotion des exportations. Installé dans l'ancien centre commercial Assil du quartier Sakia El Hamra, ce marché de solidarité propose une large gamme de produits de consommation à des prix abordables, et ce, durant tout le mois sacré du Ramadhan. Pas moins de 67 opérateurs économiques et commerçants de gros, ainsi que des entreprises économiques publiques et privées, participent à cette initiative. Ils offrent aux consommateurs un large éventail de produits essentiels tels que l'huile de table, le café, le sucre, la farine, les pâtes alimentaires, les légumes secs, le lait subventionné et ses dérivés, les conserves, les fruits secs, les olives, les boissons gazeuses et jus, les légumes, et la viande. Les prix pratiqués sont particulièrement attractifs, comme en témoigne le poulet proposé à 340 Da le kilogramme au lieu de 420 Da dans les boucheries traditionnelles. La viande rou-



ge d'importation est quant à elle affichée à 1180 Da le kilo, et les œufs sont vendus à 350 Da la palette. Des produits de nettoyage sont également disponibles à des prix réduits. La directrice du commerce et de la promotion des exportations a tenu à rassurer les consommateurs quant à l'approvisionnement régulier du marché, des 4 marchés de proximité et des points de vente ouverts dans les 15 daïras de la wilaya durant tout le mois de Ramadhan. Cette mesure vise à éviter toute rupture de produits et à garantir l'accès de tous aux denrées de base. L'ouverture du Souk Errahma a connu un succès retentissant, avec une affluence importante de clients dès les premières heures. Les consommateurs ont salué cette initiative qui leur permet de s'appro-

visionner à moindre coût en prévision du mois sacré. En plus du marché de Sidi Bel Abbès, 4 autres marchés ont ouvert leurs portes le même jour dans les localités de Sfisef, Ben Badis, Telagh et Ras El Ma. Des points de vente ont également été mis en place dans les autres daïras de la wilaya. Cette extension du dispositif témoigne de l'engagement des autorités locales à faciliter l'accès aux produits de base pour tous les citoyens. Le succès de cette initiative ne fait aucun doute et encourage les autorités à pérenniser ce type de marché à l'avenir. Le Souk Errahma de Sidi Bel Abbès constitue une réponse concrète aux préoccupations des consommateurs en matière de pouvoir d'achat et de lutte contre la spéculation.

Réseaux sociaux à Saïda

## Comment contrer les fausses informations ?

Ould Ogban

Les réseaux sociaux ont bouleversé le monde de l'information et cette révolution n'a pas fini de modifier notre manière d'informer et de nous informer. Que faut-il faire pour y remédier ? Plusieurs internautes n'ont pas réussi à distinguer entre liberté d'expression, de pensée et de communication et certains actes répréhensibles contenus dans leurs commentaires, avis et réflexions au point où le citoyen se trouve ballotté entre un déficit de communication et les charlatans des réseaux sociaux. Certes, ces derniers sont des outils de communication où

chacun peut s'exprimer ou diffuser des contenus mais il existe des paramètres de confidentialité.

Ce qui n'a pas été le cas de ces 2 Tiktoleurs dont une femme de 30 ans qui ont été arrêtés récemment pour avoir publié des photos malsaines. Autre fait marquant, les internautes utilisent de plus en plus la vidéo avec des attaques frontales à l'adresse des autres sans trop mesurer l'impact, ni les peines prévues pour de telles dérives et ceux qui en font les frais ce sont les élus qu'ils soient locaux, députés ou sénateurs et même certains décideurs locaux. Aujourd'hui, à Saïda, le devoir d'informer est mis à mal alors que l'intox

et la désinformation tiennent la vedette au point où la rue étouffe sans la rumeur.

Terrible ville qui assiste à une confrontation via Facebook entre Clans et Faux-Clans au point où Saïda ressemble aujourd'hui à la forêt de Borneo et ce constat justifie la prolifération des apprentis-sorciers qui versent dans les règlements de compte. Cette situation digne des Écuries d'Augias laisse la voie à tous les politiciens et les médiocres d'envahir les réseaux sociaux pour profiter de la douleur du citoyen. Que chacun de nous fasse son Mea-Culpa avant de parler des autres. A Bon Entendeur salut !

Aïn Temouchent

## Des mesures urgentes pour pallier le manque d'obstétriciens et de gynécologues

Le wali de Aïn Temouchent, Mabrouk Ouled Abdennabi, a mis l'accent, jeudi, sur la nécessité d'adopter des "mesures urgentes" pour prendre en charge le manque d'obstétriciens et de gynécologues dans le secteur de la santé de la wilaya, afin d'éviter de transférer les femmes enceintes vers des établissements hospitaliers situés en dehors de la wilaya.

Lors de sa supervision de la réunion du Conseil exécutif de la wilaya, M. Ouled Abdennabi a insisté sur la mise en place d'une plateforme de coordination avec des spécialistes privés en gynécologie et obstétrique dans le cadre du code de déontologie professionnelle des médecins, "afin de combler le déficit observé

dans ce domaine au sein des structures hospitalières publiques de la wilaya". Il a appelé les responsables du secteur de la santé à trouver une solution au problème des transferts de femmes enceintes vers des établissements extérieurs à la wilaya en raison du manque de spécialistes dans le secteur public, en attirant des gynécologues-obstétriciens dans le secteur public et en signant des accords de coopération avec des praticiens privés pour prendre en charge ces cas. La direction de la Santé et de la Population de la wilaya (DSP) de Aïn Temouchent a recensé "398 cas de transferts vers l'extérieur de la wilaya au cours de l'année écoulée, dont la majorité concerne des femmes enceintes dirigées vers l'éta-

bissement hospitalier de la commune de Remchi, à Tlemcen, ainsi que vers l'hôpital "1er Novembre" à Oran, en raison du manque de gynécologues-obstétriciens à Aïn Temouchent", a indiqué le DSP de cette collectivité locale de l'Ouest, Abdelkrim Mohamed Zelmat. La wilaya dispose actuellement de seulement quatre spécialistes en gynécologie et obstétrique répartis entre l'hôpital spécialisé de maternité et de pédatrie, les hôpitaux de Hammam Bouhadjar et de Beni-Saf, ainsi que 18 spécialistes relevant du secteur privé, a précisé M. Zelmat, ajoutant que ses services prévoient l'arrivée de quatre nouveaux spécialistes dans cette spécialité au cours de l'année en cours.

Façade maritime d'Alger

## Rabehi inspecte les projets d'aménagement et de modernisation

**L**e wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi a effectué, dimanche, une visite d'inspection dans nombre de projets relatifs à l'aménagement de la façade maritime de la capitale, s'inscrivant dans le cadre du plan bleu, en prévision de la prochaine saison estivale, a indiqué un communiqué des services de la wilaya. Rabehi a inspecté, lors de cette visite, les projets d'aménagement de la partie ouest de la baie d'Alger, dont l'aménagement du Boulevard Commandant Mira pour la réalisation d'espaces de divertissement et de loisirs avec une touche moderne au niveau de la place d'El Kettani.

A cet effet, le wali a mis l'accent sur la nécessité d'"augmenter la cadence des travaux, d'accélérer l'aménagement des vitrines des locaux commerciaux et des façades des immeubles surplombant la place d'El Kettani et de hâter la réalisation de passages réservés aux personnes à besoins spécifiques, ainsi que l'ascenseur reliant les deux placettes dédié à cette catégorie". Au niveau de



la promenade de la pêcherie, le wali s'est enquis de l'état d'avancement de la deuxième partie des travaux d'aménagement et de réhabilitation, relative à la réalisation d'une terrasse avec vue sur mer, s'étendant sur une superficie de 16.000 m<sup>2</sup>, qui permettra de relier la basse Casbah au port, ainsi que de la cadence des travaux de réalisation d'un parking. Rabehi a également inspecté les tra-

vaux d'aménagement de la terrasse du parking "Mustapha Bounetta" à Alger-centre, transformée en corniche avec vue sur mer, outre les travaux de terrassement pour la réalisation d'ascenseurs. Le wali a, en outre, donné des instructions en vue d'accélérer la cadence des travaux pour réceptionner le projet dans les meilleurs délais", a conclu le communiqué.

Délégation du médiateur de la République à Blida

## Plus de 3.100 citoyens accueillis en 2024



**A**u total, 3.125 citoyens ont été accueillis par la délégation du médiateur de la République à Blida, durant l'année 2024, avec l'enregistrement de 1.817 requêtes, dont la majorité ont reçu des réponses, a indiqué, dimanche, le délégué local de la médiation de la République, Mohamed Ben Belkacem. La Délégation du médiateur de la République a répondu à la majorité des 1.817 requêtes, dont 1.239 concernaient le logement social et qui ont été déposées à l'occasion des grandes opérations de relogement ayant touché l'ensemble des daïras, a in-

diqué M. Ben Belkacem en marge des portes ouvertes organisées à l'occasion du 5 e anniversaire de la création de la Délégation du médiateur de la République. Il a ajouté que les requêtes déposées par les citoyens ont été transférées aux daïras concernées qui les ont toutes prises en charge et ont donné des réponses, citant pour exemple les daïras d'Ouled Yaich avec 222 requêtes, Boufarik (118), El-Affroun (87), Bougara (34), Bouinane (34) et Meftah (83). Le reste des requêtes déposées et transmises à différentes administrations concernent des obsta-

cles et problèmes rencontrés par des investisseurs, le règlement du statut juridique d'exploitations agricoles et de commerces, ainsi que les raccordements aux réseaux de gaz et d'électricité, a précisé le même responsable. A cela s'ajoutent des requêtes relatives à l'allocation chômage, l'emploi, l'insertion professionnelle, la retraite, des demandes pour de nouvelles lignes de transport, ainsi que d'autres problèmes liés à la vie quotidienne des citoyens. Pour M. Ben Belkacem, ce bilan reflète le "rôle essentiel" de la Délégation dans la prise en charge des préoccupations des citoyens, soulignant l'attachement de ses services à coordonner les efforts avec différents secteurs et à garantir une réponse rapide aux préoccupations des citoyens. "La Délégation œuvre pour être un véritable médiateur entre les citoyens et l'administration", a-t-il assuré. Organisées sous le slogan "Toujours plus proche du citoyen, tous pour un meilleur service public", ces portes ouvertes sur la Délégation du médiateur de la République se poursuivront jusqu'au 20 du mois courant.

Emigration clandestine Ain Defla

## Arrestation d'une personne suspectée d'organiser des traversées par mer

**U**ne personne suspectée d'organiser des traversées clandestines par mer a été arrêtée par les services de sécurité de la wilaya d'Ain Defla, indique dimanche un communiqué de la Sûreté de wilaya.

Selon le document, la brigade de lutte contre le trafic de migrants et la traite d'êtres humains de la police judiciaire a procédé, dans le cadre de

la lutte contre la criminalité, à l'arrestation d'une personne native de la wilaya, suspectée d'être impliquée dans l'organisation de traversées clandestines par mer en contrepartie de sommes d'argent ».

Le mis en cause dans cette affaire a été arrêté suite à une enquête menée sur la base d'informations faisant état d'une tentative récente d'organisation d'une traversée clandestine par mer de plusieurs personnes issues de différentes régions de la wilaya, en contrepartie de sommes d'argent, a ajouté la même source.

L'individu arrêté a été déféré devant les autorités judiciaires compétentes sous les chefs d'accusation : « tentative de planification d'une sortie illégale du territoire national d'une ou de plusieurs personnes », conclut le communiqué de la Sûreté de wilaya.

Mila

## Reclassement de 3 chemins communaux en chemins de wilaya

**T**rois chemins communaux de la wilaya de Mila enregistrant un trafic automobile « considérable » viennent d'être reclassés en chemins de wilaya, a-t-on appris samedi auprès du directeur de wilaya des travaux publics. L'opération de reclassement de ces routes satisfaisant aux conditions requises a été effectuée à la fin de l'année passée 2024 après l'accord des services du ministère de tutelle, a précisé à l'APS M. Rabah Sari. Il s'agit du chemin communal reliant sur 15,7 km Oued Seggan au village Benboulaïd situé aux limites de la wilaya de Constantine qui a été annexé au CW-08 et du chemin reliant sur 22 km Hamala à la RN-27 qui a été intégré au CW-09, a précisé le même responsable. Le troisième chemin est celui situé entre les deux communes de Derrahi Bousselah et Bouhatem sur une distance de 32 km qui a été annexé au CW-10, a ajouté la même source. La promotion de ces chemins communaux a permis d'augmenter le réseau des chemins de wilaya de Mila à 295 km, a-t-on indiqué.

Bordj Bou Arreridj

## Vers la culture de 283 hectares en tournesol

**L**e tournesol sera cultivé dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj sur une superficie de 283 hectares dans le cadre du développement de filière des cultures oléagineuses, apprend-on mercredi auprès du directeur local des services agricoles M. Houari-Boumediene Dhouibi (DSA). Dans une déclaration à l'APS en marge d'une journée de vulgarisation sur la culture de tournesol organisée au siège de la Coopérative de Céréales et Légumes Secs (CCLS) conjointement par la direction des services agricoles, la chambre de l'agriculture et autres partenaires, M. Dhouibi a précisé que toutes les dispositions liées à la culture de tournesol ont été mises en place dans la wilaya dans le cadre du programme national d'encouragement de la culture des oléagineux. Toutes les conditions sont réunies pour permettre aux agriculteurs de réussir dans cette nouvelle culture à travers les multiples avantages incitatifs dont l'obtention gracieuse de semences et l'approvisionnement en fertilisants et autres intrants en plus des mesures prises par les autorités locales pour encourager l'investissement dans le secteur ayant permis le raccordement au réseau d'électricité de plus de 820 exploitations agricoles et le fonçage de 1.200 puits, a ajouté le même responsable.

Secteur du Sport à Mila

## 07 nouveaux stades de football pour plusieurs communes

Le secteur des sports à Mila sera renforcé par sept nouveaux stades de football dans plusieurs communes, a indiqué dimanche le directeur local de la jeunesse et des sports (DJS), Mohamed Riad Sebti. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que les crédits nécessaires pour la réalisation de ces structures de sport dans des régions qui n'en disposent pas ont été octroyés au titre du programme du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales. Les travaux de réalisation de six de ces stades ont été engagés dernièrement dans les communes de Minar Zarza, Amira Arrès, Sidi Merouane, El Mechira, Hamala et Ferdjouia, selon la même source qui a précisé que les services de la commune d'Ain Beida Harrache parachevent les procédures d'élaboration du cahier de charges pour lancer les travaux du projet du nouveau stade communal qui y est prévu. Ces stades seront réceptionnés et prêts pour accueillir les compétitions locales dès le début de la saison sportive 2025-2026, selon la même source qui a précisé que les délais de réalisation de chacun de ces stades varient entre 5 et 7 mois.



Le défenseur algérien insulté en Série B italienne

## Dorval de nouveau victime de racisme

Par Rachid B.

L'ancien international algérien chez les moins de 23 ans du temps de Noureddine Ould Ali et actuel sociétaire de Bari, en Série B italienne Mehdi Dorval a, encore une fois, défrayé bien malgré lui la chronique sportive de l'autre côté de la Méditerranée. Le jeune défenseur de Bari (24 ans) a, en effet, été la cible de propos racistes de la part d'un joueur de la Cremonese, samedi à l'occasion de la rencontre entre ces deux clubs (1-1). L'auteur des insultes racistes est un Argentin nommé Franco Vazquez. Ce n'est pas la première fois que Mehdi Dorval est victime d'une telle vile agression verbale puisque il a déjà connu pareille situation lors de la 21ème journée de la D2 italienne face à la Reggiana (0-0). Des chants racistes avaient été entonnés par des supporters adverses. Le match avait été suspendu

pendant 7 minutes avant de reprendre. Cette fois-ci, c'en était trop pour le défenseur franco-algérien qui a versé des larmes avant la pause citron. «Je suis ici pour défendre Dorval et nommer Franco Vazquez. Il a eu une phrase très offensante: 'nègre de merde' ('negro di merda', en italien). On ne peut pas dire quelque chose comme ça», s'est d'ailleurs emporté l'entraîneur de Bari, Moreno Longo, après la rencontre. Et d'ajouter: «Je soutiens Mehdi Dorval à 100 %. Il est inacceptable qu'en 2025, un joueur puisse encore entendre des insultes racistes sur un terrain de football. Ce genre de comportement doit être condamné et sévèrement puni». Une insulte qui a fait fondre en larmes sur le terrain l'international algérien U23 avant d'être épaulé par ses coéquipiers venus le soutenir. Selon Sky Sport Italia, la phrase raciste prétendument prononcée par Vazquez a été entendue par les officiels



ciels sur la ligne de touche et sera consignée dans le rapport de l'arbitre. Toujours selon des sources médiatiques italiennes, le directeur général de la Cremonese a indiqué, de son côté, que son joueur niait toute insulte, dans l'attente de l'ouverture d'une enquête par la fédération. Né et élevé en Argentine, le joueur de 35 ans, Franco Vazquez, a disputé deux sélections avec l'Italie en 2015, avant de revêtir le maillot de l'Argentine depuis 2018.

Coupe d'Algérie

## Le CRB bat le MCA et file aux 1/8èmes

Dans un derby âprement disputé, le CR Belouizdad s'est qualifié aux 1/8es de finale de la Coupe d'Algérie 2024-2025, en battant le MC Alger 1-0 (mi-temps: 0-0), dimanche soir au stade olympique du 5-juillet d'Alger, en mise à jour des 1/16es de finale. Le début du match a été à l'avantage du MCA, qui a réussi à monopoliser la balle. La première et unique alerte de la première période, côté mouloudéen, a été l'œuvre du milieu offensif ivoirien, Kipré Jr, dont le tir est passé à côté du cadre (16e). Le Chabab est sorti de sa zone à partir de la 20e minute, pour inquiéter la défense du Mouloudia, mais ni Mayo ni encore Meziane, n'ont réussi à con-

crétiser leur légère domination. L'entraîneur tunisien du "Doyen" Khaled Benyahia, a opté pour un turn-over, opérant pas moins de six changements, par rapport au dernier match du championnat, remporté jeudi dernier à domicile face à la JS Kabylie (3-2). Après la pause citron, le Chabab est revenu avec des intentions offensives, ce qui a permis au buteur maison, Mahious, d'ouvrir la marque (48e), profitant d'une bourde défensive commise en pleine surface, par le défenseur central mouloudéen, Ghezala. Le MCA a repris le contrôle du match, en imposant sa domination devant une équipe belouizdadie qui a inexplicablement reculé derrière, une

manière de préserver son maigre avantage. Le milieu défensif ivoirien, Zougrana, a failli remettre les pendules à l'heure, mais son tir est passé à côté du poteau droit du gardien, Maâchou (66e). Ce dernier a sauvé son équipe en repoussant un puissant tir de Kipré Jr (88e). Le but d'égalisation était dans les pieds de Bayazid, mais son tir a touché la transversale (90e), alors qu'il était en face des buts. Le Chabab se rachète ainsi, huit jours après sa défaite face au MCA (2-2, aux t.a.b : 3-4), en Supercoupe d'Algérie. Le CRB poursuivra la défense de son trophée, en recevant aux 1/8es de finale l'US Chaouia (Ligue 2), le mardi 11 mars prochain au stade du 5-juillet.

Cyclisme - Tour d'Algérie 2025 (7ème étape)

## L'Algérien Yacine Hamza gagne et garde le maillot jaune

Le coureur algérien Yacine Hamza (Team Madar Pro-Cycling) a remporté la septième étape du Tour d'Algérie cycliste (TAC-2025), courue samedi entre Djelfa et Laghouat sur une distance de 107 km, conservant ainsi le maillot jaune de leader. L'Algérien qui signe son sixième succès lors de cette 25e édition du Tour d'Algérie cycliste (TAC-2025), a franchi la ligne d'arrivée dans le temps de 2h13.30, devant son com-

patriote Assal Mohamed-Nadjib (MC Alger), et le Belge Dens Stan de la formation "Team Flanders", crédités du même temps. A l'issue de cette 7e étape, Yacine Hamza a conservé le maillot jaune de leader, le vert du meilleur sprinter, le rouge du meilleur algérien, et le bleu du vainqueur de l'étape, alors que l'Erythréen Maekel Milkiyas conserve le blanc du meilleur espoir U23, et Berhane Hebron (Equipe nationale Erythrée) garde le maillot

à pois (meilleur grimpeur). Inscrit au calendrier de l'Africa Tour de l'Union cycliste internationale (UCI), le Tour d'Algérie 2025 et les trois Grands Prix, placés sous le contrôle d'un collège de commissaires de course, présidé par le Belge Patrick Demunter, seront une étape importante pour récolter des points en prévision des Championnats du monde sur route 2025, prévus pour la première fois sur le continent africain, au Rwanda.

Cross-country (27ème Championnats arabes)

## Deux médailles d'argent pour l'Algérie

La sélection algérienne de Cross-country a décroché deux médailles d'argent à la 27ème édition des Championnats arabes des moins de dix-huit ans, disputée samedi matin sur les rives de la mer-mort en Jordanie. La première médaille a été remportée par Achiche Karima chez les filles et la seconde par Zakaria Touahria chez les garçons, au moment où leur compatriote Fadi Soukkou s'était contenté de la septième place chez les moins de vingt ans. Une assez bon-

ne performance pour l'Algérie, qui a décroché ces deux médailles en ayant engagé que trois athlètes, alors que la majorité des autres pays participants avaient engagé un nombre plus important, dépassant parfois les trente athlètes. La moisson algérienne aurait pu être meilleure en présence de la jeune prodige Nesrine Abed, qui devait participer chez les U20, aux côtés de Fadi Soukkou, avant de déclarer forfait à la toute dernière minute, pour cause de blessure. Pour rappel, treize pays étaient

engagés dans cette 27e édition des Championnats arabes de Cross-country. Outre l'Algérie et la Jordanie (Pays hôte), les onze autres nations engagées sont : l'Arabie saoudite, la Palestine, le Sultanat d'Oman, Bahreïn, la Syrie, le Soudan, la Libye et le Yémen, le Maroc, le Liban et le Koweït. La compétition est ouverte aux catégories cadets, juniors et seniors, messieurs et dames, mais l'Algérie a décidé de s'engager uniquement chez les U18 et les U20.

## Paqueta à l'USMA jusqu'à la fin de saison

La direction de l'USM Alger a annoncé, dimanche, que le Brésilien Marcos Paqueta, « sera en charge de diriger l'équipe seniors jusqu'à la fin de la saison » en cours. La direction usmiste n'a pas précisé si le contrat de Paqueta sera prolongé à la fin de la saison. Paqueta (67 ans) était présent vendredi dernier à Biskra, où il avait supervisé sa nouvelle équipe contre l'USB. Il avait découvert la Ligue 1 Mobilis à l'automne 2023, lorsqu'il avait pris les commandes du CR Belouizdad, en remplacement du Belge Sven Vandebroeck. C'est également en pompier qu'il débarque à l'USMA, où il remplacera le Tunisien Nabil Maloul qui a quitté son poste, laissant les Rouge et Noir, en 3e positions de la Ligue 1 Mobilis avec 26 points.

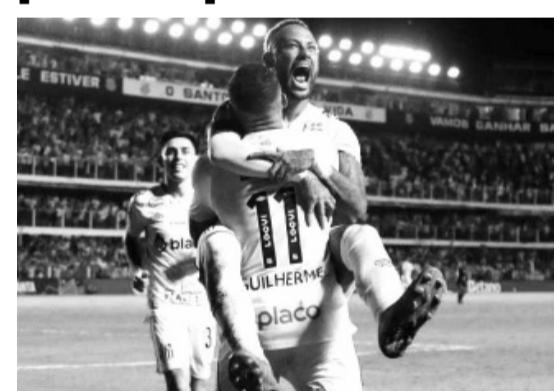
UNAF

## L'Assemblée générale fixée au 11 mars au Caire

L'Assemblée générale de l'Union nord-africaine de football (UNAF) se tiendra le 11 mars au Caire en Egypte, indique dimanche un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF), sur son site officiel. Cette décision a été prise lors de la réunion du bureau exécutif de l'instance nord-africaine, samedi à Alger sous la présidence de Walid Sadi, président par intérim de l'UNAF. A cette occasion, Sadi a souhaité la bienvenue aux nouveaux présidents membres du bureau exécutif, récemment élus à la tête de leurs fédérations respectives, à savoir Moez Nasri (Tunisie), Hani Abou Rida (Egypte), représenté par son secrétaire général, Mostafa Ahmed Sayed Ibrahim, et Abdolmola El Mograbi (Libye). Lors de cette réunion, plusieurs points importants ont été abordés, notamment l'examen des bilans moral et financier de l'année 2024, l'adoption du budget prévisionnel et du programme des activités pour 2025.

Depuis son retour au Santos

## Neymar buteur pour la première fois



Neymar buteur pour la première fois depuis son retour au Santos. L'attaquant a obtenu puis transformé un penalty avec Santos après une magnifique action dans la surface adverse. L'attaquant vedette le brésilien Neymar a marqué dimanche pour la première fois depuis son récent retour au Santos, son club formateur, se montrant enfin décisif après des performances critiquées. Le Brésilien de 33 ans a cependant trouvé le chemin des filets sur penalty seulement, et de surcroît lors d'un match du championnat de l'Etat de Sao Paulo, face à un club de 4e division. Toujours très loin de son meilleur niveau, il a ouvert le score à la 14e minute en prenant le gardien d'Agua Santa à contrepied, avec son habituelle course d'élan saccadée. Neymar a ainsi signé sa 139e réalisation en 234 rencontres sous les couleurs du Santos, qu'il avait quitté en 2013 pour rejoindre l'Europe et le FC Barcelone. Il s'agit également de son premier but depuis le 3 octobre 2023.

مكتب الاستاذة بلحيمي عائشة  
محضر قضائية لدى محكمة مستقافية  
الكان مكتبه بـ 400 مسكن طريق وهران عمارة - A7 -  
مستقافية

الهاتف: 045/41/82/39

محضر تبليغ النذار بالدفع عن طريق التشر  
المادة 412 من قانون الاجراءات المدنية والادارية  
بناء على الامر الصادر عن رئيس المحكمة التجارية  
المختصة مستقافية المورخ في 2025/01/19 تحت رقم  
الترتيب 25/000024 فهرس رقم 2025/41. يطلب من السيد:  
الاستاذ بلحيمي رضوان القائم في حق تلك التنمية المحلية وكالة  
بن سليمان 423 مستقافية الممثلة من طرف مديرها. وكان:  
نهج محمد حيسيني رقم 05 ولاية مستقافية، لفنا بنظر نسخة من  
محضر تبليغ النذار بالدفع المورخ في 2024/09/19، إلى السيد:  
بوركرشة محمد، العنوان: حي العقيد لطفي شارع العروسي طاهر  
مجموعه ملكية 150 قسم 69 ولاية مستقافية. ميله الدين  
مقدار 5.000.000.00 دج و جميع الفوائد والرسوم والعمولات  
وال McCartif المرتقبة به والتي تحسب عند الدفع، وبقيهانه بـ  
له مهلة 15 يوماً من تاريخ استلامه لهذا النذار وأعلمته  
عن ذلك عدم قيامه بالوفاء بما أثار من أجله فإن الطالب سيلجا  
جزائري للاظاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب  
المحضر القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.  
لكل لا يجعل ما تقدم، وأشارا لذلك بلغنا كما ذكر أعلاه وسلمتنا  
نسخة من هذا المحضر للمخاطب الكل طبقاً للقانون.

المحضر القضائية

18.02.2025

مكتب الاستاذة بلحيمي عائشة محضر قضائية لدى محكمة  
مستقافية  
الكان مكتبه بـ 400 مسكن طريق وهران عمارة - A7 -  
مستقافية

الهاتف: 045/41/82/39

نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني  
طبقاً لمادة 748 من ق.م.ا  
بناء على الحكم الصادر عن محكمة مستقافية القسم العقاري  
المورخ في 2023/12/14 رقم الملف 06791/23 الممهور  
بناء على الحكم الصادر عن المحكمة المختصة  
بالخصوبة المورخة في 2024/08/11 تحت رقم  
24/1237 فهرس رقم 2024/04263 الصادر عن المحكمة  
مستقافية القسم العقاري الخاص بعقد قارة مصطفى كريم و من  
معه. نعم عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك نجسة  
2025/02/25 بمحكمة مستقافية وذلك أيام قاضي البيوع  
بناء على الحكم الصادر عن المحكمة المختصة  
العقارية، التبيين العقار شانع عبارة عن مسكن فردي كان  
يحيى زغلول شارع تلاباتي رقم 32 ببلدية مستقافية يتكون من  
طابق ارضي يحتوي على نفس غرف ، مطبخ ، مرحاضين و  
مراب ، و طابق اول يحتوي على شاليه غرف ، مطبخ ،  
مرحاضين ، حمام، و طابق ثان يحتوي على ثلاثة غرف ، حمام ،  
مرحاض و سطح ، الكل مشيد على مساحة قدرها 1051.40 م²  
تحمل قسم 136 مجموعة ملكية 81 . السعر الافتتاحي: تم  
تقديره بمبلغ 143.891.720 دج مائة وثلاثة وعشرون مليون  
وثمانمائة وواحد وسبعين ألف و سبعين دينار  
جزائري للاظاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب  
المحضر القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضر القضائية

18.02.2025

مكتب التوثيق للأستاذ بن محبوس عبد العزيز  
موثق بـ 14 نهج العربي التبسي  
نقل ملكية الحصص الاجتماعية  
في الشركة ذ.م.م. لوازم الصيد وقطع الغيار البحرية  
مقرها الاجتماعي: وهران، حي سيدى الهواري 08  
نهج خديم مصطفى.

السجل التجاري رقم : 02 ب 31/00-0106080  
بموجب عقد تقاده مكتب الأستاذ الموقع أسفله بتاريخ  
2025/02/02 ، في طور التسجيل، تم نقل ملكية  
20.000 (20.000) حصص اجتماعية بقيمة 1.000,00 دج ( )  
للحصة الواحدة في ش.ذ.م.م. لوازم الصيد وقطع  
الغيار البحرية طراش الأب والابن ، من المرحوم  
طراش على إلى: أرمته السيدة رحال رحمنة،  
أولاد منها: السيد طراش محمد - طراش سليمية -  
طراش حياة، حسب الأنصبة الواردية في عقد فريضة  
الذي تقاده الأستاذ الموقع أسفله بتاريخ  
2024/09/23، التقويم: 20.000.000.00 دج.  
ستودع نسختان من هذا العقد لدى الفرع المحلي  
للمركز الوطني للسجل التجاري.

للإعلان الموافق

18.02.2025

الأستاذ بن أحمد محمد الأمين  
تجزئة 51 قطعة رقم 37 كنستال حي المنزه -  
وهران

الهاتف: 041.65.09.90/0774.41.62.49  
بتاريخ 2025/03/03 على الساعة 11:00  
صباحاً، سيتم بيع بالمزاد العلني لحقوق  
القاصرة السيد: عاشور إسراء المولودة بـ 72  
الشقة ولاية البليدة بتاريخ السادس عشرة من  
شهر ديسمبر سنة ألفين وسبعين 2007/12/16،  
لبيع حقوقها العقارية المتمثلة بنسبة 07 جزء/  
72 جزء في الشيوع من دار معدة للسكن في  
طور الإنجاز مبنية على قطعة أرض معدة للبناء  
كائنة بـ 159 زهانة بولاية معسكر بلدية زهانة  
قسم: 76، مجموعه الملكية: 37، تقدر مساحتها  
بـ 180 متراً وسبعون متراً مربع (270م²)، حسب  
عقد الملكية، تحمل رقم: 127 من المخطط  
محدودة كما يلي: من الشمال: القطعة رقم 128  
من الشرق: مساحة خضراء، من الجنوب: القطعة  
رقم 126، من الغرب: بشارع ممتدة.  
الموق

18.02.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
ولاية بني عباس

دائرة أولاد خضير

بلدية أولاد خضير

مصلحة التنظيم والشؤون العامة

مكتب الجمعيات والإنتخابات

رقم: 2025/01

وصل تسجيل التصريح بتأسيس جمعية محلية  
بمقتضى القانون 06/12 المورخ في 18 صفر  
1433 الموافق لـ 2012/01/12 المتعلقة  
بالمجمعيات تم هذا اليوم 2025/01/09 تسليم  
وصل تسجيل التصريح بتأسيس جمعية محلية  
المسمى: الجمعية الشابة لتنشيط الشباب بلدية  
أولاد خضير

المقمية: القاعة المتعددة النشاطات الحي الجديد  
بلدية أولاد خضير  
رئيس الجمعية: احمد بن دحان  
تاريخ مكان الميلاد : 10 فبراير 1968 بأولاد  
خضير

العنوان: بلدية أولاد خضير بـ بني عباس

رئيس المجلس الشعبي البلدي

18.02.2025

المكتب العمومي للتوثيق  
الأستاذ مديوني عبد الكريم

91 مكرر شارع العربي بن مهدي وهران  
بيع حقوق عقارية ملك القصر بالمزاد العلني تقادها  
للأمر رقم 24/0206 الصادر عن محكمة السانية  
مكتب قسم شعون الأسرة، بتاريخ 2024/04/03 على  
سيشرع يوم الاثنين 2025/03/03 على الساعة  
العاشرة صباحاً بمكتب الأستاذ المذكور أعلاه في بيع  
حقوق عقارية مشاعة والمقدرة بـ 3744/42 جزء  
ملك للقاصر بـ 3744/42 جزء ملك ابن رشيد المولود بـ 3744/42  
الجزائر بتاريخ 2009/06/10 ونسبة 3744/42 جزء ملك للقاصر بـ 3744/42 جزء ابن رشيد المولود بالحمامات ولاية الجزائر بتاريخ  
2018/08/06 بخصوص عقار عبارة عن قطعة  
ارض معدة للبناء كان يوهران السانية، تجزئة 37  
راند شريف يحيى تقدر مساحته بمائتين وثمانين  
وعشرين متراً مربع (228م²)، تحمل رقم 312 مكرر  
يوجد دفتر الشروط المذكور بالمكتب المشار اليه  
اعلاه لمن اراد الاطلاع

الموق

18.02.2025

## SOS

Un Handicapé ( amputé de la jambe ), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école ( distance de 05 KM du domicile ) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél: 0670.641.690

## Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine  
salle de bain + toilettes.  
11ème étage ( sans ascenseur ) acté + livret foncier . situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information

veuillez contactez  
le numéro  
0556 366 201

# Amis internautes, lisez LE CARREFOUR D'ALGÉRIE sur le Net

[www.lecarrefourdalgerie.dz](http://www.lecarrefourdalgerie.dz)

ACCIDENT DE LA ROUTE  
LE FACTEUR HUMAIN DE LOIN LA PREMIÈRE CAUSE

LE CARREFOUR D'ALGERIE

Le journal du chemin de fer

EDITION NATIONALE

UNE GRANDE OPÉRATION DE NETTOYAGE

LES ORANAIS DOIVENT DONNER L'EXEMPLE

LE CARREFOUR D'ALGERIE

Le journal du chemin de fer

EDITION NATIONALE

LA SELECTIONNAT NATIONALE EN CONFERENCE DE PRESSE

RAJEVAC: «FACE AU LESOTHO, J'ALIGNERAI MON EQUIPE-TYPE»

LE CARREFOUR D'ALGERIE

Le journal du chemin de fer

EDITION NATIONALE

90 HECTARES DE FORÊTS DÉTRUITS À GUELMA

LE CARREFOUR D'ALGERIE

Le journal du chemin de fer

EDITION NATIONALE

DES FAMILLES SCARTEES MONTENT AU CRÉMEAU

RELOGEMENT: UN DOSSIER CHAUD À ORAN

LE CARREFOUR D'ALGERIE

Le journal du chemin de fer

EDITION NATIONALE

364 PERSONNES SOUS MANDAT DE DÉPÔT À ORAN

LE CARREFOUR D'ALGERIE

Le journal du chemin de fer

EDITION NATIONALE

LES DEUX JOUEURS MAGHRÉBINS LES PLUS CHERS DE L'HISTOIRE

LE CARREFOUR D'ALGERIE

Le journal du chemin de fer

EDITION NATIONALE

CONGRÈS EN CASADE ET DES PROBLÈMES EN SUSPENS

S'ANNONCE LOURDE À ORAN

LE CARREFOUR D'ALGERIE

Le journal du chemin de fer

EDITION NATIONALE

RELOGEMENT: UN DOSSIER CHAUD À ORAN

LE CARREFOUR D'ALGERIE

Le journal du chemin de fer

EDITION NATIONALE

RELOGEMENT: UN DOSSIER CHAUD À ORAN

LE CARREFOUR D'ALGERIE

Le journal du chemin de fer

EDITION NATIONALE

RELOGEMENT: UN DOSSIER CHAUD À ORAN

LE CARREFOUR D'ALGERIE

Le journal du chemin de fer

EDITION NATIONALE

RELOGEMENT: UN DOSSIER CHAUD À ORAN

LE CARREFOUR D'ALGERIE

Le journal du chemin de fer

EDITION NATIONALE

RELOGEMENT: UN DOSSIER CHAUD À ORAN

LE CARREFOUR D'ALGERIE

Le journal du chemin de fer

EDITION NATIONALE

RELOGEMENT: UN DOSSIER CHAUD À ORAN

LE CARREFOUR D'ALGERIE

Le journal du chemin de fer

EDITION NATIONALE

RELOGEMENT: UN DOSSIER CHAUD À ORAN

LE CARREFOUR D'ALGERIE

Le journal du chemin de fer

EDITION NATIONALE

RELOGEMENT: UN DOSSIER CHAUD À ORAN

LE CARREFOUR D'ALGERIE

Le journal du chemin de fer

EDITION NATIONALE

RELOGEMENT: UN DOSSIER CHAUD À ORAN

LE CARREFOUR D'ALGERIE

Le journal du chemin de fer

EDITION NATIONALE

RELOGEMENT: UN DOSSIER CHAUD À ORAN

LE CARREFOUR D'ALGERIE

Le journal du chemin de fer

EDITION NATIONALE

RELOGEMENT: UN DOSSIER CHAUD À ORAN

LE CARREFOUR D'ALGERIE

Le journal du chemin de fer

**Propriété intellectuelle  
Réunion de coordination à Alger  
entre l'ONDA et l'OMPI**



Une réunion de coordination s'est tenue, jeudi à Alger, entre le directeur général de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA), Samir Thaalbi et le directeur du bureau extérieur de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) en Algérie, Mohamed Salek Ahmed Othmane, a indiqué un communiqué de l'ONDA. Cette rencontre tenue au siège de l'ONDA, traduit l'engagement des deux parties à renforcer la propriété intellectuelle et à soutenir l'innovation et la créativité. Elle a été l'occasion de consolider la coopération entre les deux organes et de relancer plusieurs dossiers communs liés, notamment, à la stratégie nationale en matière de propriété intellectuelle, à l'Académie de la propriété intellectuelle, à la formation et la sensibilisation, ainsi qu'à l'initiative "Art", et aux dossiers de la médiation et des projets structurels et technologiques. La réunion a en outre porté, selon la même source, sur les préparatifs liés aux activités programmées à l'occasion de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle, célébrée le 26 avril de chaque année, qui sera cette année axée sur la musique.

Batna

**Ouverture du 9e Festival national universitaire du court métrage**



sous-directeur à l'amélioration des conditions de vie étudiante à l'Office national des œuvres universitaires, a mis l'accent sur l'importance du soutien aux talents des étudiants dans les multiples domaines créatifs dont le cinéma. Il a assuré que des efforts soutenus sont déployés pour offrir aux étudiants des tribunes pour exprimer leurs créativités et mettre en place les moyens nécessaires à l'épanouissement de leur potentialité. De son côté, le commissaire du Festival, Tahar Chena, directeur des œuvres universitaires Batna-Bouakal, a précisé que cette édition qui se poursuivra au 15 février met en lice 22 courts métrages sélectionnés parmi 55 œuvres. Neuf des œuvres retenues représentent des établissements universitaires de Tunisie, de Libye et de l'Irak et 13 des étudiants des différentes universités nationales, a-t-il ajouté. Les projections auront lieu à la cinémathèque Aurès les 12, 13 et 14 février parallèlement à la tenue d'ateliers de formation à la réalisation, le tournage, la rédaction journalistique et la présentation télévisée, selon la même source. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du représentant de l'Office national des œuvres universitaires, du directeur de l'université Batna-1 et une assistance nombreuse d'étudiants.

## Des auteurs algériens et européens animent à Alger les 15e Rencontres Euro-Algériennes des écrivains

Des auteurs algériens et européens ont animé, samedi à Alger, les 15e Rencontres Euro-Algériennes des écrivains (REE), organisées par la Délégation de l'Union européenne en Algérie autour du thème de, "La représentation de la ville dans la littérature".

Accueillies à Alger, ces 15e rencontres ont été ouvertes par l'ambassadeur de la Délégation de l'Union européenne en Algérie, M. Diego Mellado Pascua, en présence de nombreux auteurs

et d'éditeurs algériens, ainsi que de plusieurs représentants de différentes missions diplomatiques accréditées à Alger.

Dans son allocution d'ouverture, l'ambassadeur de la Délégation de l'Union européenne a mis en exergue l'importance de ces 15e rencontres, qui mettent en lumière l'importance du dialogue interculturel et la richesse des liens littéraires entre l'Europe et l'Algérie".

Lors de cet événement, deux conférences ont abordé les thématiques, d'abord de, "La littérature comme mémoire vivante des villes et témoin de leurs transformations sociales et culturelles", animée par l'anthropologue et architecte italien Franco La Cecla, l'auteure algérienne, Keltoum Saali et son compatriote,



l'écrivain, Kaci Djerbib, ensuite, "La ville, personnage littéraire à part entière", développée par l'auteure Bulgare-belge, Irina Papancheva et les auteurs algérien Samir Toumi et Salah Badis. Tout en insistant sur la nécessité de rétablir la ville dans ses repères historico-culturels originels, les intervenants du premier panel ont mis en valeur l'apport de la littérature dans la préservation de la mémoire et de l'"ADN de la ville", théâtre et réceptacle d'une succession d'événements historiques et culturels et lieu où s'imprime une mémoire collective indélébile, appuyant, en partie, leur propos sur leurs propres ouvrages, "Contre l'Architecture" (2014) de Franco La Cecla, "Le mimosa de décembre" (2011) et "La ville aux yeux

d'or" (2021) de Keltoum Saali, ainsi que "M'dina, fragments de villes et autres lieux" (2023) de Kaci Djerbib.

Le deuxième panel a consisté en le rôle déterminant de la ville dans la construction d'un personnage romanesque, la nécessité pour l'auteur de s'"éloigner de tout jugement" susceptible d'entraver le cours du projet étant précisée, les conférenciers, ont expliqué les contenus de leurs récits dans "She, the island" (2017) et "Brussels Naked" (2022) pour Irina Papancheva, "Alger, le cri" (2021) pour

Samir Toumi et "Des choses qui arrivent" de Salah Badis - traduit de l'Arabe par Lotfi Nia- (2023), rappelant que "la ville n'était pas une fin en soi, mais qu'elle vivait à travers les personnages qui l'animaient".

Organisé en collaboration avec les services culturels des Etats membres de l'Union européenne (UE) représentés en Algérie, les 15e Rencontres Euro-Algériennes des écrivains constituent un "espace privilégié d'échanges et de réflexion sur le rôle de la ville comme source d'inspiration littéraire", offrant aux écrivains des deux rives de la Méditerranée, l'occasion d'apporter leurs perspectives et de partager leurs expériences sur la manière dont ils appréhendent la ville dans leurs romans et récits littéraires

### Exposition nationale du livre à Oran

## Vers la création à l'ANEPE d'une plateforme numérique pour les auteurs

L'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEPE) oeuvre sur la mise en place d'un projet de plateforme numérique destinée aux auteurs, a-t-on indiqué auprès du groupe "ANEPE", qui participe à l'exposition nationale du livre, qui se poursuit, samedi au Musée national d'art moderne et contemporain (MaMo) d'Oran.

L'entreprise tend à la réalisation de cette plateforme numérique dédiée aux auteurs, qui sera présente dans les plus brefs délais, a souligné le directeur régional du groupe ANEP, M. Mansouri Kamel, en marge de cet événement, qui connaît un grand afflux de passionnés de lecture.

Cette plateforme, en cours de réalisation, a pour objectif de réunir un grand nombre d'auteurs de tout le territoire national, afin qu'ils puissent exposer facilement leurs livres à distance, a

précisé M. Mansouri, ajoutant que la plateforme sera d'abord mise en place à Alger, avant d'être étendue aux régions de l'Ouest, de l'Est et du Sud du pays.

En ce qui concerne la commercialisation du livre, l'ANEPE dispose également d'une plateforme numérique de vente de livres, permettant aux lecteurs d'acheter un ouvrage depuis n'importe quelle région d'Algérie, avec une livraison assurée par "Algérie Poste", a souligné un cadre commercial de la direction de la publication de l'institution, M. Hamiche Ahcene.

Les demandes sont reçues quotidiennement via cette plateforme, qui propose environ mille titres en arabe et en français dans divers domaines, qu'ils soient historiques, patrimoniaux, romans ou dédiés aux enfants, selon la même source. Cette plateforme permet au lecteur

d'accéder facilement aux livres avec une livraison assurée. La participation notable des publications "ANEPE" à l'exposition nationale du livre à Oran s'inscrit dans le cadre du programme culturel du groupe visant à soutenir les auteurs et écrivains créatifs et à promouvoir leurs publications, contribuant ainsi au soutien de l'industrie du livre en Algérie et à encourager la lecture. Plus de 90 maisons d'édition de différentes wilayas du pays participent à l'exposition nationale du livre, qui sera clôturé, lundi prochain, présentant leurs dernières publications dans divers domaines intellectuels et scientifiques.

Cet événement culturel, qui inclut des conférences et des séances de dédicace, est organisé par le ministère de la Culture et des Arts à travers l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel.

10h30 Amour, gloire et beauté  
 11h00 Les Feux de l'amour  
 11h45 Petits plats en équilibre  
 11h50 Les douze coups de midi  
 12h55 Petits plats en équilibre  
 13h00 JT 13h  
 13h40 Météo  
 13h45 Petits plats en équilibre  
 13h50 Plus belle la vie, encore plus belle  
 14h20 La star disparue  
 15h50 Le déshonneur d'une miss  
 17h35 Familles nombreuses : la vie en XXL  
 18h30 Ici tout commence  
 19h10 Demain nous appartient  
 20h00 JT 20h  
 20h45 My Million  
 21h00 C'est Canteloup  
 21h10 Les Tuche 3  
 22h55 New York Unité Spéciale  
 23h40 New York Unité Spéciale  
 00h30 New York Unité Spéciale  
 01h20 New York Unité Spéciale  
 02h20 Programmes de la nuit

09h48 Loris Giuliano au boulot  
 10h35 Bis repetita  
 12h09 La boîte à questions  
 12h19 En aparté  
 12h55 Clique  
 13h27 Une vie  
 15h14 Frères  
 16h58 Faut voir ! L'hebdo cinéma  
 17h38 The Silent Hour  
 19h14 La boîte à questions  
 19h21 Clique  
 19h56 En aparté  
 20h34 En aparté  
 21h11 Le deuxième acte  
 22h30 Faut voir ! L'hebdo cinéma  
 23h10 Clique  
 23h41 Iris et les hommes  
 02h05 SNL 50 : dans les coulisses du Saturday Night Live  
 03h08 SNL 50 : dans les coulisses du Saturday Night Live  
 04h12 Invités émission spéciale SNL  
 04h16 Invités émission spéciale SNL

12h10 La p'tite librairie  
 12h15 Dans le rétro  
 13h55 Météo à la carte (la suite)  
 14h35 Tandem  
 15h40 Tandem  
 16h35 La p'tite librairie  
 16h45 Duels en familles  
 17h20 Slam  
 18h05 Questions pour un champion  
 18h53 Consomag  
 19h00 Dans le rétro  
 19h12 Hors la ville  
 19h19 ICI 19/20 édition toutes régions  
 19h50 Tout le sport  
 20h00 Le mag Ligue 1  
 20h20 Un si grand soleil  
 20h40 Un si grand soleil  
 21h05 A priori  
 22h55 Les Pennac(s)  
 00h30 Motu Haka, le combat des îles Marquises  
 01h20 Tunnel du Mont-Blanc, les leçons de l'incendie

05h30 Incroyables transformations  
 06h30 Incroyables transformations  
 07h30 Incroyables transformations  
 08h35 M6 Boutique  
 09h45 Ça peut vous arriver  
 11h30 Ça peut vous arriver chez vous  
 12h40 Météo  
 12h45 Le 12.45  
 13h40 Un jour, un doc  
 14h50 Un jour, un doc  
 15h50 Un jour, un doc  
 16h50 Un jour, un doc  
 17h25 La roue de la fortune  
 18h35 La meilleure boulangerie de France  
 19h40 Météo  
 19h45 Le 19.45  
 20h35 Scènes de ménages  
 21h10 Mémoire vive  
 22h05 Mémoire vive  
 23h05 Non classée  
 00h45 La grande histoire des Bodin's

12h30 Des volcans et des hommes  
 13h00 Querelles dans un jardin familial allemand  
 13h35 Un enfant disparaît  
 15h05 Australie : des kangourous dans les arbres  
 15h50 Voyages en terres du Nord  
 16h35 Voyages en terres du Nord  
 17h20 Invitation au voyage  
 18h55 Voyage en cuisine  
 19h30 Le dessous des images  
 19h45 Arte journal  
 20h05 28 minutes  
 20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel  
 21h00 Ukraine : Sur les traces des bourreaux  
 22h30 Enfermés par les Russes, Yahidne 2022  
 23h50 Ukraine : un combat pour l'histoire  
 02h20 Les Repentis  
 04h15 L'ivresse des fleurs  
 04h41 Pause  
 05h00 L'Europe dans tous ses (petits) Etats

# TÉLÉVISION

15

**Votre soirée**

21h10

## A PRIORI



21h10

## LES TUCHE 3



20h50

## LE DEUXIÈME ACTE



Iris et Victor se rendent dans une exploitation agricole à la suite du décès d'un jeune maraîcher. Les analyses s'orientent vers l'usage de substances toxiques. De leur côté, Pauline et Ryem examinent les circonstances troublantes entourant la détérioration d'un appartement, remettant en cause la version des faits de la propriétaire. Dans les couloirs du commissariat, David et Nesrine s'organisent discrètement pour célébrer le 60e anniversaire de la Commissaire Janvert. Cette tâche requiert beaucoup de finesse, leur supérieure étant rétive à toute forme de festivité.

**Acteur:** Bruno Salomone (Victor Montagnac)

Jeff Tuche, se réjouit de l'arrivée du TGV dans son village. Malheureusement, le train à grande vitesse ne fait que passer, sans s'arrêter à Bouzelles. Déçu, il tente de joindre le président de la République pour que son village ne reste pas isolé du reste du territoire. Sans réponse de l'Élysée, Jeff ne voit plus qu'une seule solution pour se faire entendre : se présenter à l'élection présidentielle. Jeff Tuche et toute sa famille vont s'installer à l'Élysée.

**Acteur:** Jean-Paul Rouve (Jeff Tuche), Isabelle Nanty (Cathy Tuche), Claire Nadeau (Mamie Suze), Sarah Stern (Stéphanie Tuche).

Florence veut présenter David, l'homme dont elle est follement amoureuse, à son père Guillaume. Cependant, David n'est pas attiré par Florence et souhaite s'en débarrasser en la jetant dans les bras de son ami Willy. Les quatre personnages se retrouvent dans un restaurant au milieu de nulle part.

**Acteur:** Léa Seydoux (Florence Drucker), Louis Garrel (David), Vincent Lindon (Guillaume Tardieu), Raphaël Quenard (Willy), Manuel Guillot (Stéphanie), Voir plus

**Realisateur:** Quentin Dupieux  
**Scénariste:** Quentin Dupieux



ORAN

25 | 13

Lever du soleil  
Coucher du soleil  
Humidité  
Vent

07h48  
06h46  
70%  
08 km/h

Alger	19-10
Constantine	19-04
Annaba	20-07
Ouargla	24-09
Mostaganem	24-14
Béchar	20-12

Union africaine

## Rejet de toute tentative visant à déplacer le peuple palestinien

Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA), réunis à l'occasion de la 38ème session ordinaire du Sommet de l'organisation continentale à Addis-Abeba, les 15 et 16 février, ont exprimé leur rejet de toute proposition ou tentative visant le déplacement du peuple palestinien de sa patrie, soulignant qu'il s'agit d'une violation flagrante du droit international. "Nous exprimons notre rejet catégorique et absolu de toute proposition ou tentative visant à liquider la cause palestinienne par le déplacement du peuple palestinien de sa patrie, y compris la bande de Ghaza, ce qui constitue une violation flagrante du droit international et de la position ferme de l'Union africaine, qui appelle au droit du peuple palestinien à l'autodétermination", ont indiqué les chefs d'Etat et de gouvernement africains dans une déclaration sur la situation en Palestine et dans les régions du Moyen-Orient, publiée à la fin des travaux du 38ème sommet de l'UA. Ils ont, en outre, "vivement condamné l'entité sioniste, la puissance occupante, pour avoir mené une guerre barbare contre la bande de Ghaza, le 7 octobre 2023, qui a visé 2,2 millions de Palestiniens, et pour avoir fait un usage excessif et disproportionné de la force contre des civils non armés (...) ce qui a occasionné la mort et les blessures de milliers de martyrs et de blessés". Soulignant, par ailleurs, que "la création d'un Etat palestinien est une position africaine ferme et inébranlable", ils ont exhorté tous les pays africains à "collaborer avec la communauté internationale afin d'apporter une aide d'urgence à la bande de Ghaza et de mettre fin à la catastrophe humanitaire" causée par la récente agression sioniste. Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA ont également appelé à "faire pression sur (l'entité sioniste), la puissance occupante, pour qu'(elle) lève le blocus injuste imposé à la bande de Ghaza et qu'il accélère le processus de reconstruction". Ils ont, en outre, affirmé "le soutien politique, économique et financier à l'Etat de Palestine et la nécessité d'assurer l'unité géographique et politique des territoires palestiniens entre la Cisjordanie et la bande de Gaza (et) déploré le soutien sans précédent de certains pays à l'occupation (sioniste) et les récentes atrocités commises par l'armée d'occupation, qui a pris pour cible les citoyens palestiniens et leurs biens, tout en détruisant les infrastructures de la bande de Ghaza assiégée". Les dirigeants africains ont également dit appuyer "le renouvellement de la demande de l'Etat de Palestine d'être membre à part entière des Nations Unies, afin que l'occupation (sioniste) rende compte des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité qui ont été commis, et qui sont encore commis contre le peuple palestinien". Ils ont, entre autres, souligné "la nécessité de régler la question palestinienne pour pourvoir parvenir à une paix globale dans la région du Moyen-Orient, sur la base de la solution des deux Etats (et) demandé aux Etats membres de l'UA de mettre fin à tous les échanges commerciaux, scientifiques et culturels directs et indirects avec l'entité sioniste, conformément aux résolutions de la communauté internationale".

Pour le succès «exceptionnel» du MAEP sous sa direction

## Le président de la République félicité par les dirigeants africains

Les dirigeants africains, réunis au sommet, les 15 et 16 février à Addis-Abeba, ont félicité le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour le succès "exceptionnel" obtenu par le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) sous sa présidence. La Conférence "félicite le président du Forum du MAEP, S.E. Abdelmadjid Tebboune, Président de la République algérienne démocratique et populaire, pour l'excellente direction qu'il a donnée au MAEP et pour le succès exceptionnel obtenu par le mécanisme sous sa direction", ont-ils indiqué dans une déclaration publiée à la fin des travaux de leur sommet annuel. Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA ont, également, félicité le président de la République pour son "leadership éclairé du MAEP" et son "engagement indéfectible en faveur de la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance sur le continent". Exprimant leur "grande reconnaissance" pour la contribution volontaire au MAEP d'un montant de 1 million de dollars américains faite par le président de la République, les dirigeants africains ont félicité, une nouvelle fois, le président Abdelmadjid Tebboune "pour cet engagement ferme visant à assurer la pleine appropriation du MAEP par les Etats membres". Auparavant, la directrice exécutive du secrétariat continental du MAEP, Marie-Antoinette



Rose Quatre, a exprimé son "immense gratitude" à l'Algérie pour cette contribution pour soutenir le mécanisme, affirmant que ce geste témoigne du "dévouement indéfectible de l'Algérie à l'unité et à la coopération africaines". "Je voudrais exprimer ma sincère gratitude à l'Algérie pour sa confiance dans le MAEP et pour son engagement indéfectible en faveur du panafricanisme, de la renaissance africaine et de la réalisation rapide des aspirations de nos peuples telles qu'énoncées dans notre Agenda 2063 de l'Union africaine", a-t-elle souligné, dans une déclaration à la presse lors de la cérémonie de signature du mémorandum d'entente sur la contribution financière décidée par l'Algérie. Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA ont exprimé, par ailleurs, leur "profonde gratitude" au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi qu'au président d'Ethiopie, Taye Atske Selassie, au président du Kenya, William Ruto et à celui de la Zambie, Haikainde Hichilema, pour leur "soutien indéfectible à la mise en place de l'Agence africaine de notation du crédit pilotée par le secteur privé et basée sur l'autofinancement".

Pour le développement de l'Afrique

## Etablir les partenariats stratégiques suivant l'Agenda 2063

Les participants à des débats de haut niveau sur le thème "Mobiliser les investissements et le financement africains pour la mise en œuvre de l'Agenda 2063" ont appelé, dimanche à Addis-Abeba, à établir des partenariats stratégiques pour assurer un développement global et flexible de l'Afrique, suivant l'Agenda 2063. Dans son allocution, le Directeur du développement économique et du commerce à la Commission de l'Union Africaine, Djamel Ghrib a déclaré que cette réunion, organisée en marge du 38ème sommet de l'UA, est la deuxième du genre parrainée par le président du Ghana, en collaboration avec l'Alliance des institutions financières multilatérales africaines (AIFMA). M. Ghrib a appelé à trouver des solutions internes en Afrique, et à tirer parti des expertises des agences de financement du développement, de leurs instruments et avantages, afin de mobiliser davantage de fonds pour développer les institutions et les projets africains et mettre en œuvre l'Agenda 2063 et parvenir à l'élimination des risques. Il a également évoqué les initiatives lancées lors de la réunion, dont l'initiative de la Banque africaine de développement visant à créer un fonds de financement concessionnel de plus de 5 milliards de dollars, ainsi que d'autres initiatives d'institutions financières africaines. Dans son intervention, la Secrétaire générale de la Banque arabe pour le développement économique en Afri-

que (BADEA), Fatima El sheikh a évoqué le rôle des institutions de développement africaines dans la promotion de la mobilisation de ressources pour soutenir l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Mme El sheikh a également évoqué le lancement d'une nouvelle initiative visant à renforcer le capital des institutions financières africaines, soulignant que l'un des problèmes rencontrés par les pays africains est l'insuffisance de capital pour mobiliser des ressources auprès des marchés mondiaux et améliorer la notation de crédit de ces institutions. Et d'ajouter que la BADEA a coopéré avec certaines institutions africaines en 2023 et 2024 afin d'augmenter leur capital, indiquant que la première initiative a été menée avec la Banque de la région ouest-africaine, la Banque arabe ayant fourni des prêts concessionnels aux pays africains pour augmenter leur capital, ce qui s'est traduit par une notation positive de la banque. Grâce à l'expérience qui s'est produite en Afrique de l'Ouest, une hausse de la demande sur ce produit a été enregistrée, suite à quoi "nous avons engagé, a-t-elle dit, des négociations en Afrique de l'Est avec la banque de commerce et de développement et la banque «Shelter»". Ces opérations se sont multipliées, a-t-elle ajouté, car "la disponibilité du capital facilite l'accès des pays africains aux crédits et aux par-

tenariats, notamment notre partenariat pour renforcer notre commerce arabo-africain, à la faveur d'opérations conjointes avec ces institutions financières". Pour le directeur de "Shelter Afrique", Thieno-Habib Hann, l'Afrique doit contrôler ses ressources financières pour pouvoir relancer le processus de développement et réaliser les objectifs du continent, et partant "le développement de nos institutions et l'augmentation de leur capital est un impératif pour remédier à la crise de logements enregistrée dans toute l'Afrique". Le financement du logement par les entreprises économiques permettra de créer de l'emploi, et par conséquent contribuera à réduire le phénomène de migration, à former les jeunes africains et à exploiter ces énergies importantes dans le développement des pays africains, a-t-il estimé. Selon Corneille Karekezi, directeur général de la multinationale d'assurance "Africa Re", dont l'Algérie est membre, l'assurance constitue le levier du développement, souvent négligé par les autorités publiques, préconisant de "mobiliser les ressources de financement en Afrique sans attendre une aide de l'étranger". Et d'ajouter: l'augmentation des moyennes d'assurance à travers l'introduction de réformes pour son développement dans tous les secteurs économiques permettra aux pays africains de récolter des milliards de dollars qu'ils pourront exploiter à long terme.